

YAMAHA
WR125
2026



Financement à partir de **2,99%***

TOUT NOUVEAU MODÈLE!
Passez nous voir!

* Détails chez



TECH
MINI-MÉCANIQUE

196, ch. Haut de la Rivière, Saint-Pacôme 418 852-2922
www.techminimecanique.com

SEMAINE DU 30 MARS 2026

Le Placoteux

VOLUME 48, ÉDITION 13
24 PAGES

ZONE
circulaires

LA SALOPETTE ET L'AVENTURIER



PP 12-14

DUMAIS
camilledumais.com



P. 15

PROJET DE CONSTRUCTION OU DE RÉNOVATION?

Le propane, voilà la solution!



Pour la meilleure efficacité ÉNERGÉTIQUE, le meilleur choix : LE PROPANE

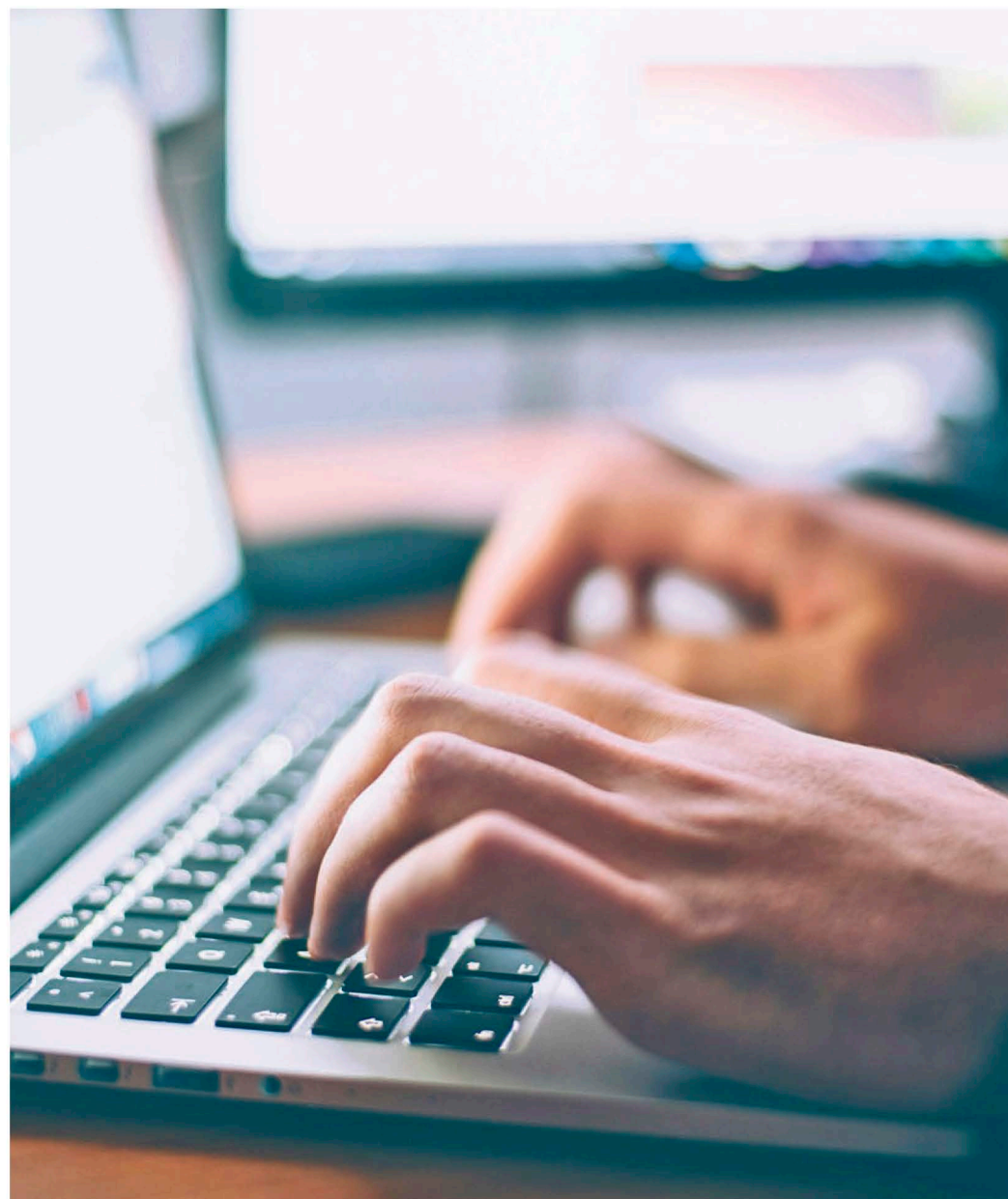



Propane Sélect

685, boul. Armand-Thériault (voie d'accès F.F. Soucy)
Rivière-du-Loup
418 860-2442
1 877 860-2442

HEURES D'OUVERTURE
Lundi au vendredi : 8 h à midi • 13 h à 17 h
ou sur rendez-vous

www.propaneselect.ca



EN PAGE
2

Fraude à l'émotion

Hommage à André-Médard Bourgault, p. 3

Fermeture définitive de la scierie de Saint-Joseph, p. 4

5699H0525



ROYAL LEPAGE
KAMOURASKA-L'ISLET

Agence immobilière
Franchisé indépendant et autonome Royal LePage
vdrapeau@royallepage.ca

Courtier immobilier résidentiel et commercial

Véronique Drapeau 418 894-3375

COMMERCIAL | INDUSTRIEL | INSTITUTIONNEL | RÉSIDENTIEL



CONSTRUCTION
MARCEL CHAREST ET FILS

T 418 492-5911 | SF 1 800 561-5911
TÉLÉC 418 492-9705
mcfinc.ca | infos@mcfinc.ca

997, Route 230 Est, Saint-Pascal
ISO 9001: 2008

0053H0624

RBQ: 1623-5558-35

La puissance d'un groupe



OLIVIER
KAMOURASKA | CHRYSLER

Venez me rencontrer!
Ovide Lévesque, conseiller aux ventes
418 551-2532

255, av. Patry, Saint-Pascal (aut. 20, sortie 465)
418 492-3432 • 1 800 363-3432
olivierkamouraskachrysler.com



0008H2324



redaction@leplacoteux.com

MARC LAROUCHE

Quand l'émotion devient une arme de fraude

Un citoyen de La Pocatière — qui désire demeurer anonyme — a été la cible d'une tentative d'extorsion par courriel. Il a voulu raconter comment les fraudeurs manipulent leurs victimes, afin de prévenir que d'autres se fassent arnaquer. Son témoignage survient en plein mois de la prévention de la fraude au Canada.

En décembre, celui que nous appelons Pierre a commencé à recevoir une série de courriels inquiétants. Les messages provenaient apparemment d'une femme qu'il connaissait, et qui affirmait être atteinte d'un cancer en phase terminale. Les échanges sont rapidement devenus de plus en plus pressants. Derrière cette histoire dramatique se cachait en réalité une fraude bien orchestrée.

Tout commence lorsqu'il consulte une adresse courriel qu'il utilise rarement. « Quand je suis allé voir mes messages, il y en avait trois ou quatre qui semblaient urgents », explique-t-il. L'expéditrice lui est familière. « C'est quelqu'un que je connais.

On se parlait à l'occasion lors d'activités sociales, mais ce n'était pas une amie proche. »

Les messages prennent rapidement un ton alarmant. La femme affirme être hospitalisée dans une clinique privée, et incapable de communiquer autrement que par sa tablette. « Elle me disait qu'elle était en train de mourir d'un cancer, qu'elle était suivie par des oncologues, et qu'elle avait besoin de me parler de choses très confidentielles », raconte Pierre.

Le fraudeur insiste également sur la discrétion. « On me demandait de n'en parler à personne, que c'était très délicat, dit-il. C'est là qu'on voit la manipulation



La personne qui vous écrit sur Internet n'est peut-être pas celle que vous croyez, et ses intentions peuvent être malveillantes. Photo : Glenn Carstens-Peters, Unsplash

psychologique. On crée un sentiment d'urgence, et on joue beaucoup sur l'émotion. »

Troublé par la situation, il décide de téléphoner directement chez la personne concernée. Il apprend alors qu'elle est en parfaite santé. « Son mari m'a répondu, et il m'a dit que je n'étais pas le seul à avoir reçu ces messages », explique-t-il.

À partir de ce moment, il comprend qu'il s'agit d'une arnaque, mais continue à suivre l'évolution des courriels pour observer la stratégie utilisée. « Les messages deviennent de plus en plus dramatiques. On me disait : "Ton silence m'étonne et me fait peur". »

Demande d'argent

La fraude franchit ensuite une nouvelle étape lorsque vient la demande d'argent. Le fraudeur lui suggère d'acheter plusieurs cartes-cadeaux dans des commerces de la région, et de lui transmettre les informations.

Pierre n'a jamais envoyé d'argent. Il a plutôt conservé l'ensemble des courriels datés de décembre jusqu'à aujourd'hui. Selon lui, l'exemple concret est souvent

plus parlant que les avertissements généraux. « On entend dire qu'il y a des arnaques, mais on ne voit jamais exactement comment elles se présentent. Là, on peut suivre toute la progression : le premier message, la maladie, l'urgence, puis la demande d'argent. »

Il a signalé la situation aux policiers, qui l'ont dirigé vers les ressources fédérales pour les signalements de fraude. Entre-temps, les messages continuent d'arriver. Son principal conseil demeure simple : vérifier immédiatement lorsque quelqu'un demande de l'aide de façon inhabituelle. « Si vous recevez un message dramatique comme ça, même si vous semblez connaître la personne, prenez le téléphone et appelez-la directement. Souvent, vous allez découvrir que c'est complètement faux. »

Pour Pierre, partager son expérience peut éviter à d'autres de tomber dans le piège. « Quand on lit ces messages, ça joue sur les émotions. On se dit : si c'est vrai, il faut agir vite. C'est exactement ce que les fraudeurs veulent. »



Toute tentative ou situation suspecte peut être signalée à la Sûreté du Québec ou au Centre antifraude du Canada. Photo : Eduardo Soares, Unsplash

Connaissez-vous ces fraudes ?

De nombreux fraudeurs s'activent à personnifier un conseiller, un enquêteur, un membre de votre famille ou un représentant du gouvernement. Cela afin de vous manipuler, et de vous amener à divulguer vos renseignements personnels ou bancaires. De plus, ils ont recours à des logiciels ou à des applications informatiques pour vous tromper, notamment en modifiant le numéro apparaissant à votre afficheur. Faisons le point quant à ces arnaques, ainsi qu'aux bons réflexes à adopter pour s'en prémunir.

Arnaque du faux conseiller financier

Votre institution financière vous informe d'activités frauduleuses sur votre compte ? Votre carte de crédit a été clonée ? Vous devez fournir vos renseignements personnels et bancaires au téléphone ? Méfiez-vous, refusez. Les fraudeurs peuvent commencer leur appel en vous demandant de confirmer votre identité à l'aide des renseignements déjà à leur disposition. Leur but ? Vous mettre en confiance !

On invoque la pandémie pour vous demander d'insérer vos cartes de paiement et vos mots de passe dans une enveloppe afin qu'un conseiller vienne les récupérer à votre domicile ? Refusez, raccrochez, c'est de la fraude.

Arnaque de l'Agence du revenu du Canada

On vous informe que vous devez rembourser un montant d'argent d'impôt, et que vous serez arrêté par un policier si vous ne payez pas immédiatement ? Raccrochez. Aucun organisme

gouvernemental ne procède ainsi ni ne formule de telle demande.

Arnaque du grand-parent

Un membre de votre famille (ex. : petit-fils) invoque un besoin d'argent urgent en raison d'un accident d'auto, d'une détention, d'une hospitalisation ou autre ? Vous ne devez surtout en glisser mot à personne ? N'envoyez pas d'argent dans l'immédiat. Validez l'histoire qui vous est présentée, et l'identité de la personne avec qui vous communiquez en appelant un autre membre de la famille ou des amis. Vous pourriez être en présence d'un fraudeur.

Arnaque du faux policier

Vous devez rembourser de prétendus constats d'infraction impayés ? Vous êtes menacé d'arrestation si vous refusez de

fournir votre numéro de carte de crédit, ou d'acheter des cryptoactifs ? Refusez. Raccrochez au nez de ces fraudeurs.

Vous doutez quand même ? Prenez un moment de recul. N'envoyez pas d'argent. Ne transmettez aucun renseignement personnel ou bancaire. À partir d'une source sûre, retrouvez le numéro de téléphone officiel de l'organisme présumé. Par la suite, appelez-le, et vérifiez la validité de la demande qui vous est adressée. Dénoncez l'incident auprès du service de police qui dessert votre municipalité. Sûreté du Québec : 9-1-1 ou *4141 sur votre cellulaire.

Source : Sûreté du Québec

Mathieu Rivest rend hommage à André-Médard Bourgault à l'Assemblée nationale



presse@leplacoteux.com

JOSÉ D. SOUCY

Le député de Côte-du-Sud Mathieu Rivest a rendu un hommage senti au sculpteur André-Médard Bourgault, le 24 mars dernier à l'Assemblée nationale du Québec.

Prenant la parole au Salon rouge, l' élu a tenu à souligner le rôle central de l'artiste dans la transmission d'un savoir-faire profondément enraciné dans la région. « À Saint-Jean-Port-Joli, il est un art qui se transmet tel un héritage, une tradition ancrée telle une signature bien vivante. Et au cœur de cette tradition, il y a monsieur André-Médard Bourgault », a-t-il déclaré.

Présent aux tribunes avec une délégation de sa municipalité, le sculpteur a été décrit comme un véritable gardien du patrimoine. « Chaque sculpture raconte notre histoire, nos racines, notre fierté. [...] Dans chacune de ses œuvres, on retrouve la patience, la précision et cette sensibilité qui savent faire parler le silence du bois », a poursuivi M. Rivest.

Visiblement ému, André-Médard Bourgault s'est levé pendant l'hommage, entouré notamment du maire de Saint-Jean-Port-Joli Normand Caron. Ce dernier

a tenu lui aussi à souligner l'importance de l'artiste pour la communauté. « Grâce à des passionnés comme André-Médard Bourgault, Saint-Jean-Port-Joli demeure un haut lieu de création et de culture au Québec. Véritable gardien d'un patrimoine de sculpture sur bois, soyons fiers de ce qu'il a accompli pour notre communauté », a-t-il affirmé au *Placoteux* lors d'un échange de courriel.

André-Médard Bourgault

Né le 12 juin 1941 à Saint-Jean-Port-Joli, André-Médard Bourgault est issu d'une famille intimement liée à l'histoire de la sculpture sur bois au Québec. Fils de Médard Bourgault, marin et sculpteur, et neveu des réputés André et Jean-Julien Bourgault, il baigne dès son plus jeune âge dans cet univers artistique.

À 18 ans, il choisit de se consacrer entièrement à la sculpture, mettant fin à ses études collégiales pour suivre la voie



Mathieu Rivest et André-Médard Bourgault. Photo : Courtoisie

tracée par ses aînés. Entre 1960 et 1967, il se forme dans l'atelier de son père, où il développe les bases d'un métier qu'il exercera toute sa vie.

Au fil des décennies, l'artiste réalise de nombreuses œuvres — notamment des bas-reliefs et des statues — souvent inspirées de thèmes religieux. Parmi ses

réalisations marquantes figure un ange à la trompette sculpté en 2009 pour la crèche de l'église de Saint-Jean-Port-Joli.

Toujours établi dans son village natal, André-Médard Bourgault continue de créer, contribuant activement au rayonnement culturel et touristique de la région.

TOURISME

La MRC de Kamouraska se démarque

Le Circuit d'art public du Haut-Pays de Kamouraska, initié par la MRC, a été classé parmi les bons coups de l'année par Tourisme Bas-Saint-Laurent. L'annonce a été faite lors du colloque de l'organisation qui se tenait récemment.

MARC LAROUCHE

« On est très content. Ça s'inscrit très bien dans notre volonté de mettre en lumière le Haut-Pays, et d'en faire une

destination régionale et touristique. Ces belles œuvres sont le travail de deux artistes locaux, Pierre Brignaud et Miguel

Forest. Cette reconnaissance met en lumière aussi la MRC de Kamouraska et sa communauté artistique qui est bien vivante », commente la préfète élue du Kamouraska Nancy Dubé, présente sur les lieux lors de l'événement.

Les œuvres du Circuit d'art public du Haut-Pays de Kamouraska se déclinent comme des timbres-poste géants, et sont accrochées sur des granges, des hangars ou des bâtiments municipaux de La Pocatière (secteur Saint-Onésime-d'Ixworth), Mont-Carmel, Saint-Alexandre-de-Kamouraska, Saint-Bruno-de-Kamouraska, Saint-Gabriel-Lalemant, Saint-Joseph-de-Kamouraska et Sainte-Hélène-de-Kamouraska.

Elles illustrent des éléments identitaires du Haut-Pays comme la présence de

la nation Wolastoqiyik, le village disparu de Rivière-Manie, la drave, la chasse, la pêche, la cueillette de champignons ou le temps des sucres. Nancy Dubé affirme que plusieurs autres projets d'intérêt touristique sont sur la table de la MRC. « C'est un secteur que je veux développer avec les maires. »

Les autres bons coups de la dernière année sont le Centre d'interprétation des salmonidés et des écosystèmes aquatiques de Lac-des-Aigles, les sentiers du Portage, le Super karting Rivière-du-Loup, les Sentiers Baseley, la Coupe Memorial 2025, le Mange Grenouille Auberge et restaurant, le Festival western de Trois-Pistoles, et le site historique maritime de la Pointe-au-Père, projet de l'*Onondaga*.



La série des timbres-poste de la deuxième édition du Circuit d'art public du Haut-Pays de Kamouraska. Photo : Courtoisie



Congé
de Pâques

Le **Placoteux**
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

Veillez prendre note que nos bureaux seront FERMÉS le LUNDI 6 AVRIL 2026.

Les dates de tombée restent les mêmes qu'à l'habitude.

Merci de votre collaboration.

9996M1326

SAINT-JOSEPH-DE-KAMOURASKA Le Groupe Lebel ferme définitivement sa scierie

Le Groupe Lebel a annoncé mettre fin définitivement aux activités de son usine de Saint-Joseph-de-Kamouraska. L'entreprise invoque l'incertitude concernant l'approvisionnement en bois, l'échec de la réforme du régime forestier par le gouvernement de la CAQ, et les tarifs instaurés par l'administration Trump, à la hauteur de 45 % sur le bois québécois exporté aux États-Unis.

MARC LAROUCHE

« Notre usine manque de bois, c'est déplorable, on est quand même dans une région forestière. On se sent abandonné », déplore le président du Syndicat des travailleurs du sciage de Kamouraska-CSN, Francis Dubé.

Le syndicat ajoute que face à cette tempête, une seule réponse est venue tardivement du gouvernement du Québec : la fin des redevances sur le bois de la forêt publique, conjuguée à l'abolition du Bureau de mise en marché des bois. « Ce dernier geste risque cependant de compliquer l'approvisionnement de plus petits joueurs qui n'ont pas suffisamment de contrats en bois de la forêt publique, et qui n'ont plus accès à cette possibilité pour en acheter davantage », lit-on dans un communiqué émis par la CSN.

Selon le Groupe Lebel, le moulin

de Saint-Joseph-de-Kamouraska pouvait scier 170 000 mètres cubes de bois, mais n'en sciait pas plus de 60 000 mètres cubes avant sa fermeture en février 2025, par manque d'approvisionnement. Une faible production qui empêchait la scierie de faire ses frais.

La fermeture de cette scierie s'ajoute à celle de l'usine de papier F.F. Soucy, de Rivière-du-Loup, qui a mis fin à ses activités. Elle recevait ses copeaux de la scierie de Saint-Joseph-de-Kamouraska. « On rappelle également les fermetures relativement récentes des scieries de Saint-Ludger-de-Milot et de Val-d'Or. Plusieurs usines sont quant à elles arrêtées pour une durée indéterminée, comme celles d'Outardes et de Béarn, sans compter les autres, où les employés ne sont pas représentés par la CSN, et qui ont également



L'usine était à l'arrêt depuis février 2025. Photo : Site internet du Groupe Lebel

mis fin à leurs activités ces dernières années », écrit Thierry Larivière, conseiller aux communications de la CSN.

« Il faut arrêter l'hémorragie. Le gouvernement doit enfin préciser ce que deviendra l'industrie forestière à moyen et à long terme, et doit établir un plan pour la diversification des usines qui ne pourront plus être approvisionnées en bois comme avant. Ça fait des années qu'on le demande. Il faut que la nouvelle ou le nouveau premier ministre, ou encore le prochain gouvernement entendent enfin les régions forestières », affirme la présidente de la CSN Caroline Senneville.

« Les mesures proposées récemment sur les redevances payées par les forestières ne suffisent pas à rassurer l'industrie. Il faut une stratégie globale d'un côté, et une aide à court terme de l'autre », ajoute le président de la Fédération de l'industrie manufacturière-CSN, Kevin Gagnon. « C'est encore un dur coup pour notre économie régionale. Nos communautés forestières méritent mieux », déplore quant à elle Liette Ross, la présidente du Conseil central du Bas-Saint-Laurent-CSN.

Une dizaine de travailleurs perdent définitivement leur emploi.

La 16^e édition du Relais pour la vie est lancée

Le Relais pour la vie à La Pocatière est de retour pour une 16^e édition. L'organisation veut amasser 100 000 \$ au profit de la Société canadienne du cancer. Seul événement du Relais pour la vie présenté dans l'Est-du-Québec, cette mobilisation régionale aura lieu le 6 juin entre 16 h et minuit sur les terrains du Centre Bombardier, alors que citoyens, bénévoles, organisations et entreprises seront invités à marcher ensemble dans un esprit de solidarité et d'espoir.

Le comité organisateur est fier de confier la présidence d'honneur à

Nancy Dubé, préfète élue de la MRC de Kamouraska. « Par son leadership et sa connaissance du milieu, elle contribuera à rassembler les forces vives du territoire, notamment en favorisant l'engagement des organisations et des entreprises de la région », mentionne l'organisation.

« Ici, quand une cause nous interpelle, les gens répondent présents. Le Relais pour la vie est une preuve tangible de cette force collective qui nous définit. J'invite également les gens de partout dans l'Est-du-Québec, de Montmagny à la Gaspésie, à se joindre à nous pour faire de cet événement un véritable mouvement régional », souligne Mme Dubé.

Un mouvement issu la communauté

Année après année, le Relais pour la vie à La Pocatière mobilise des centaines de participants et de bénévoles, tous unis par une même volonté : soutenir les personnes touchées par le cancer et faire avancer la recherche.

Cette année encore, le comité souhaite voir la communauté se rassembler autour de cette cause. « Le Relais, c'est un moment fort pour notre région. Au cœur de l'événement, les participants d'espoir, des personnes touchées par le cancer, donnent tout son sens à la mobilisation collective qui nous rassemble », rappelle Sylvie Dionne, codirectrice du Relais pour la vie à La Pocatière.

Avec une cible fixée à 100 000 \$, le comité mise sur une mobilisation large, tant citoyenne qu'entrepreneuriale. Chaque contribution, qu'elle provienne d'une équipe citoyenne ou d'une initiative en entreprise, permet de soutenir



Nancy Dubé. Photo : Courtoisie

concrètement la recherche sur le cancer, les services aux personnes atteintes et l'accompagnement des proches.

Le comité invite la population à se mobiliser dès maintenant en formant une équipe. Les inscriptions sont en cours au relaispoulavie.ca, tandis que les détails et annonces entourant l'événement sont partagés sur la page Facebook du Relais pour la vie à La Pocatière. (ML)

Télé bingo Rotary
3000,00 \$ en prix
DIMANCHE 12 H
MA tv
Câble : 9
HD : 609
6003H1326
11ES041326

JOYEUSES PÂQUES DE RETOUR LE 12 AVRIL

6,00 \$ la feuille

Centre d'investissement La Pocatière inc. - 400 rue de la Gaspésie - 1000 La Pocatière (Québec) - 418-927-0600
Le réseau d'investissement de la région de la Gaspésie - 1000 La Pocatière (Québec) - 418-927-0600

<p>Le Placoteux L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD</p> <p>409, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0 418 492-2706 Télé. : 418 492-9706 www.leplacoteux.com</p>	<p>Financé par le gouvernement du Canada</p> <p>Canada</p>	<p>RS RÉSEAU SÉLECT PARTENAIRES PUBLICITAIRES</p>	<p>Impression QUÉBECOR Média</p>	<p>Distribution Postes Canada</p>	<p>Édition Kamouraska-L'Islet 19 792 copies</p> <p>Notre responsabilité pour une erreur ou omission ne peut excéder le montant déboursé par l'annonce. Nous ne pouvons garantir l'exactitude des couleurs imprimées. Toute reproduction intégrale ou partielle du contenu de ce journal est interdite sans l'autorisation de l'éditeur. ISSN 0708-207X. Dépôt légal : 1 trimestre 1979.</p> <p>Société canadienne des postes envois de publications canadiennes, contrat de vente #0187755.</p> <p>ABONNEMENT : Pour l'extérieur : 125\$/année, 75\$/6 mois, TPS et TVQ incluses.</p> <p>hebdos QUÉBEC</p> <p>Fait de plus de 50% de papier recyclé. Merci de recycler ce journal.</p>
	<p>DIRECTION GÉNÉRALE Louis Turbide (poste 105) Rédacteur en chef direction@leplacoteux.com</p> <p>ADMINISTRATION Marlyse Sambou (poste 102) administration@leplacoteux.com</p> <p>RÉCEPTION / PETITES ANNONCES Marlyse Sambou (poste 101) petitesannonces@leplacoteux.com</p>	<p>RÉDACTION journaliste@leplacoteux.com Marc Larouche (poste 103) Journaliste et chroniqueur</p> <p>José Soucy (poste 104) Journaliste, chroniqueur et webmestre</p> <p>RÉVISION Éliane Vincent</p>	<p>VENTES Hélaine Pettigrew (poste 108) helaine@leplacoteux.com</p> <p>PRODUCTION Marjorie Ouellet (poste 111) Coordonnatrice production@leplacoteux.com</p> <p>Manon Brousseau (poste 106) montage@leplacoteux.com</p>	<p>CONSEIL D'ADMINISTRATION Philippe Paradis, président Marjorie Ouellet, secrétaire Félix Bernier, administrateur</p>	<p>TOMBÉE : MERCREDI 17 H • Sans frais : Tél. : 1 855 492-2706 • Téléc. : 1 855 492-9706</p>

Le règlement d'emprunt devra être repensé à Saint-Jean-Port-Joli

Le dossier du règlement d'emprunt lié au Musée de la sculpture vient de franchir une étape importante à Saint-Jean-Port-Joli. À la suite de la tenue du registre, le 18 mars dernier, 566 signatures ont été recueillies, soit exactement le double du seuil requis de 283 pour forcer la tenue d'un référendum.

JOSÉ D. SOUCY

Adopté par le conseil municipal lors de la séance du 2 mars, ce règlement prévoit une aide financière au Musée de la sculpture financée par un emprunt municipal de 475 000 \$, remboursable sur 15 ans. La somme visée devait notamment servir à appuyer un projet de rénovation, en complément d'autres contributions provenant d'entreprises et d'une aide gouvernementale liée au Fonds régions et ruralité. Une partie du règlement touchait aussi le déficit de 2025, ainsi qu'un déficit appréhendé en 2026.

Deux avenues ?

Avec un tel résultat au registre, deux avenues s'offrent maintenant à la Municipalité : maintenir le règlement tel quel et aller en référendum, ou encore abandonner le règlement d'emprunt. Si le conseil choisit de poursuivre sans le modifier, il devra obligatoirement soumettre la question au vote populaire. Dans le cas contraire, le projet pourrait être abandonné, ou repris plus tard sous une autre forme.

Le maire Normand Caron a toutefois laissé entendre que d'autres scénarios étaient également sur la table. En entrevue, il a indiqué que le conseil souhaite d'abord mieux informer la population sur la nature du projet et sur son montage financier. Il reconnaît d'ailleurs qu'il aurait peut-être fallu communiquer davantage en amont, comme cela avait été fait dans d'autres dossiers municipaux. Selon lui, plusieurs citoyens se sont prononcés avec l'information dont ils disposaient, dans un contexte où le projet a évolué au fil des mois.

Le maire a également rappelé qu'un référendum représente une dépense non négligeable pour la Municipalité, qu'il évalue à environ 15 000 \$. Il soutient donc que le conseil analysera plusieurs options dans les prochaines semaines, avant de trancher sur la suite des choses. Parmi les pistes évoquées, il n'exclut pas qu'un règlement retravaillé puisse éventuellement être présenté de nouveau, comme cela



Normand Caron. Photo : Archives Le Placoteux

avait déjà été fait dans le passé pour un autre projet municipal. « On va prendre le temps d'analyser les options. Il n'y a rien qui presse à court terme dans ce projet-là », affirme-t-il au *Placoteux*, laissant entendre que la Municipalité ne se précipitera pas vers un référendum.

Normand Caron a aussi tenu à préciser que les rénovations envisagées au musée ne se réaliseront pas à court terme, ce qui laisse, selon lui, un certain délai pour revoir le dossier. Il a ajouté que la Municipalité n'agit pas comme maître d'œuvre dans ce projet, ce rôle revenant plutôt à la COFEC, tandis que la Municipalité se positionne comme partenaire d'appui.

En parallèle, le maire a pris soin de distinguer ce règlement d'emprunt d'un autre emprunt municipal de 1,5 million de dollars, adopté récemment pour des travaux d'asphaltage. Contrairement au dossier du musée, ce règlement-là n'était pas soumis à une procédure d'enregistrement, puisqu'il concerne directement des infrastructures municipales, ce que permet la loi.

Pour l'instant, le règlement 852-26 demeure donc en suspens. Le conseil municipal devra maintenant décider s'il choisit la voie du référendum, s'il retravaille son approche, ou s'il retire tout simplement le règlement.

SCÈNES DE CRIMES

une CHRONIQUE de
Norbert Spehner



JACQUELINE ET LES MAUDITS VOISINS

Touche pas à mon cadavre est le quatrième volet des chroniques de la Mastigouche d'André Marois, notre meilleur spécialiste de l'humour noir et du polar rocambolique.

Par une nuit plutôt merdique, sous une pluie torrentielle et une visibilité plutôt nulle, Roger Dubord, un entrepreneur en bâtiment local, percute à mort un cycliste avec son pick-up Ford. Craignant pour son permis de conduire, il décide de camoufler le corps. Il coince le cadavre dans un coffre en plastique jaune dont il vérifie l'étanchéité, et le place derrière sa maison, sur le bord de la rivière. Il a un plan pour s'en débarrasser dès le lendemain...

Mais la rivière en a décidé autrement... Pendant la nuit, à cause des fortes pluies, la Mastigouche est montée très haut sur son terrain, emportant tout sur son passage, y compris le coffre et le macchabée ! La suite, impossible à résumer, est rocambolique à souhait : un gars du village disparaît, quelqu'un retrouve le coffre perdu, un autre le vole avec son contenu macabre. S'ensuit une tentative de chantage, puis une autre disparition, des négociations (autour du cadavre) qui finissent mal, une troisième victime, une enquête policière, et d'autres rebondissements dramatiquement loufoques... Ça fout le vertige, mais on rigole !

Alors que les ennuis de Roger se corsent, voilà qu'entre en jeu Jacqueline Latourette (oui, LA Jacqueline de *La sainte paix*, le polar précédent) toujours aussi mal embouchée, et frustrée par la présence sur la rive d'en face de nouveaux voisins et de leurs deux insupportables gamins. Et encore une fois, elle se met à élaborer un plan pour se débarrasser définitivement de ces indésirables.

Ayant quelque peu fouiné dans les activités plus que louches de Roger, puis découvert son forfait et ses suites létales, elle a soudain une idée brillante ! Elle va l'aider à camoufler le cadavre du cycliste, toujours aussi encombrant, en échange d'un petit service... Le stratagème inventé par la machiavélique voisine est un épisode qui vaut son pesant d'or. Bref, ce polar, perle d'humour noir, est un récit très distrayant qui ne contredit pas l'adage populaire selon lequel « ça n'est pas parce qu'on rit que c'est drôle » !



André Marois, *TOUCHE PAS À MON CADAVRE*, Montréal, Hélotrope noir, 2026, 212 pages

Participe au concours

Je Bénévole et toi ?

Du 1^{er} avril au 1^{er} mai 2026, présente-toi à ton Centre d'Action bénévole, demande l'autocollant et complète le coupon de participation.

Place l'autocollant sur ta voiture, ton agenda, ta résidence...
L'important, c'est de montrer ta fierté d'être bénévole.

TIRAGE RÉGIONAL TOTALISANT 1 500\$

1 ^{er} PRIX 800\$	2 ^e PRIX 500\$	3 ^e PRIX 200\$
-----------------------------------------	----------------------------------------	----------------------------------------

Tirage le 7 mai 2026 TIRAGE DE 300\$ DE CADEAUX DANS CHAQUE MRC

DANS LE CADRE DE :

52^e ÉDITION
Semaine de l'action bénévole
19 au 25 avril 2026

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE CORMORAN

Saint-Bruno de Kamouraska
Pour plus d'information : 418 492-5851
cabcormoran@videotron.ca
www.actionbenevolebsl.org

Des finalistes de la région aux Lauriers de la gastronomie québécoise 2026

Près de 250 professionnels de l'industrie se sont réunis récemment à Montréal pour assister au dévoilement des finalistes de la huitième édition du Gala des Lauriers de la gastronomie québécoise. Et notre région fait partie des nommés.

MARC LAROUCHE

Martin Desautels, de la microbrasserie Tête d'allumette de Saint-André-de-Kamouraska, est en lice dans la catégorie Brasseur de l'année. La Cantina de Kamouraska est nommée dans celle de Cantine de l'année, tout comme El'Dree Tacos de Saint-Denis-De La Bouteillerie.

Le Festival des champignons forestiers du Kamouraska de Saint-Pascal est en lice dans la catégorie Événement gastronomique de l'année, tandis que Mycomigrateur, aventure gastronomique mycologique, de Côté Est de Kamouraska

est en compétition pour le Prix du Tourisme gastronomique. Sébastien Beaulieu, du restaurant Pépita de Saint-Germain-de-Kamouraska, est en nomination comme Révélation de l'année.

Plus de 100 finalistes ont été sélectionnés dans les 17 catégories couvrant le domaine de la gastronomie, des Cantons-de-l'Est aux Îles-de-la-Madeleine en passant par Montréal et Québec. « Les Lauriers de la gastronomie célèbrent ce qui se fait de mieux en restauration, en mettant en lumière le savoir-faire

et l'engagement de ses artisans, et en faisant briller la qualité des produits de nos agriculteurs, pêcheurs et transformateurs alimentaires. Notre gastronomie s'affirme ici comme à l'international, en procurant des expériences uniques. Notre gouvernement est fier de soutenir cette industrie qui fait rayonner notre identité », commente Donald Martel, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et ministre responsable de la région du Centre-du-Québec

Faites entendre votre voix

Le vote est maintenant ouvert. Les membres de l'industrie sont invités à désigner leurs lauréats parmi les finalistes sélectionnés. Le grand public, lui, est convié à voter pour la personnalité culinaire de l'année dans le cadre du Laurier du public. Pour voter, rendez-vous sur www.lauriers.ca jusqu'au 6 avril.

En 2026, le Gala fait peau neuve. D'abord, l'animation de la remise de prix sera menée par le chef Danny St-Pierre, communicateur reconnu et très apprécié du grand public. Ensuite, l'événement, qui se tient le 4 mai, déménage dans un



Le chef renommé Danny St-Pierre animera la soirée. Photo : Courtoisie

nouveau secteur de Montréal, le Quartier latin. La remise des prix se déroulera à la Salle Pierre-Mercure du Centre Pierre-Péladeau, avant que la fête se prolonge au Studio-Cabaret de l'Espace St-Denis. Sous la direction artistique de Nicolas Fonseca, la soirée promet d'être festive et inoubliable, avec la participation des finalistes et lauréats des années précédentes.

Une année de transition pour la CCKL

La Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet (CCKL) a profité de son assemblée générale annuelle pour dresser le bilan d'une année marquée par un changement à la direction, et pour définir ses priorités à venir.

« Notre assemblée générale annuelle est toujours un moment clé pour faire le point sur le chemin parcouru, mais aussi pour regarder vers l'avenir », a indiqué Frédéric Léonard, président de la CCKL. L'année 2025 s'est déroulée dans un contexte de transition importante. Après six années en poste, Nancy Dubé a quitté ses fonctions, laissant place à Anne-Christine Charest, entrée en poste à la direction générale en août 2025. Une transition que le président qualifie de réussie.

« Je me permets de souligner l'excellent travail de notre nouvelle DG. Son adaptation rapide dans sa nouvelle tâche et son professionnalisme ont fait de cette transition majeure une transition efficace », a-t-il ajouté.

Déficit

Sur le plan financier, l'organisation a enregistré des produits de 188 914 \$ et

des charges de 204 117 \$, ce qui se traduit par un déficit de 12 703 \$. « Malgré ce résultat, la Chambre demeure en bonne santé financière », peut-on lire dans le bilan présenté aux membres, avec un actif net de 142 761 \$ et une trésorerie de 229 242 \$ au 31 décembre 2025.

L'assemblée a aussi permis de renouveler une partie du conseil d'administration. Quatre nouveaux administrateurs se joignent à l'équipe : Isabelle Santerre, Jean-Philippe Ouellet, Maxime Dominique et Israël Saucier.

« Je tiens à remercier sincèrement nos membres pour leur engagement et leur confiance, puisqu'ils sont essentiels au dynamisme économique de notre territoire », a conclu Frédéric Léonard, en réaffirmant la volonté de la Chambre de poursuivre son rôle de mobilisation du milieu des affaires.

Source : CCKL



Le conseil d'administration 2026 de la CCKL. Photo : Courtoisie



Martin Desautels, propriétaire de la microbrasserie Tête d'allumette est en lice comme Brasseur de l'année. Photo : Marc Larouche

Les trois RÉSIDENCES DUPUIS Kamouraska – L'Islet solidement implantées dans votre milieu de vie vous offrent de vivre agréablement en RPA.

Il vous sera offert personnellement :

- Une nourriture excellente
- Des soins d'assistance à la personne de qualité
- Une propreté et une sécurité de premier ordre
- Une vie en collectivité très agréable, fini la solitude!

Nous vous offrons la possibilité de venir nous visiter et de réserver une place de votre choix parmi une de nos résidences. Vous pouvez aussi faire une visite virtuelle en consultant sur le WEB (Facebook) « Résidence Dupuis ». Il ne nous reste que quelques unités de disponibles, faite que ce soit la vôtre.

**144, rue Labbé
L'ISLET
Téléphone : 418 247-7971**

**514, boulevard Nilus-Leclerc
SAINT-EUGÈNE
Téléphone : 418 607-0521**

**526, boulevard Hébert
SAINT-PASCAL DE KAMOURASKA
Téléphone : 418 492-9456**

N.B. Nous acceptons les autonomes et les semi-autonomes, notre spécialité.

La Direction



Pour mettre un X sur la violence en milieu scolaire

Comme partout, la violence dans les écoles du Centre de services scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup ne s'atténue pas. C'est pour cette raison que la campagne *Mettons un X sur la violence en milieu scolaire* s'est tenue récemment, portée par une coalition syndicale représentant près de 3000 membres du personnel scolaire. L'initiative visait à dénoncer une situation jugée de plus en plus préoccupante dans les écoles, alors que la violence continue de prendre de l'ampleur malgré les efforts de sensibilisation.

MARC LAROUCHE

Lancée à l'initiative du Syndicat de Champlain, la campagne a été menée conjointement par le Syndicat de l'enseignement du Grand-Portage (CSQ), le Syndicat du personnel professionnel de l'éducation du Grand-Portage (CSQ) ainsi que les syndicats du soutien scolaire affiliés à la CSN. Elle s'inscrivait notamment dans le cadre de la Semaine de la prévention de la violence et de l'intimidation dans les écoles du ministère de l'Éducation.

« Depuis cinq ans, on constate une recrudescence du manque de respect et des comportements inappropriés envers l'autorité, envers l'enseignant », explique la présidente du Syndicat de l'enseignement du Grand-Portage, Natacha Blanchet. Cette détérioration du climat scolaire a des conséquences directes sur le personnel. « Certains enseignants quittent temporairement ou définitivement le réseau. Les risques psychosociaux entraînent de graves conséquences

pour le travail au quotidien de tout le monde », souligne-t-elle, évoquant des congés de maladie, des retraites anticipées, et même des démissions.

Selon les organisations syndicales, la violence ne se limite plus aux insultes ou aux gestes physiques. Elle prend aussi des formes plus insidieuses, notamment avec l'utilisation des technologies et des réseaux sociaux. « On a des actes de harcèlement plus sournois, comme prendre en photo un enseignant et diffuser ça », illustre Natacha Blanchet.

Le reflet de la société

Pour elle, l'école ne fait que refléter une réalité plus large. « Il y a de la violence dans notre société. L'école est le reflet de la société. Il faut que ça devienne l'affaire de tous : les parents, les dirigeants, le personnel, tout le monde », dit Mme Blanchet.

Malheureusement, il semble que le vouvoiement n'ait rien changé en ce sens. En imageant à peine, on est simplement passé de « toé mon ost... » à « vous mon ost... ». La campagne reposait notamment sur le symbole du X mauve,

choisi pour sa portée à la fois d'interdiction, de refus et de protection. Déjà associé à différentes luttes contre la violence, le mauve visait à rallier la population autour d'un message clair : la violence en milieu scolaire n'est plus tolérable.

Au-delà du symbole, les syndicats ont voulu provoquer une mobilisation plus large. « On voulait que ça fasse un vaste mouvement. Des lettres de demande d'appui ont été envoyées aux municipalités afin d'élargir la portée de la démarche », dit-elle.

Certaines avancées ont été réalisées dans la façon de traiter le problème, notamment la mise en place de protocoles visant à mieux soutenir les victimes, souvent oubliées dans le processus. On a toléré trop longtemps. On a laissé passer de petites choses qui ont pris de l'ampleur avec le temps, et là, c'est très difficile de ramener les comportements », conclut Natasha Blanchet, pour qui la sensibilisation reste essentielle, mais ne suffit pas. « Il faut en parler, ne pas banaliser. Il faut dire que c'est inacceptable. »

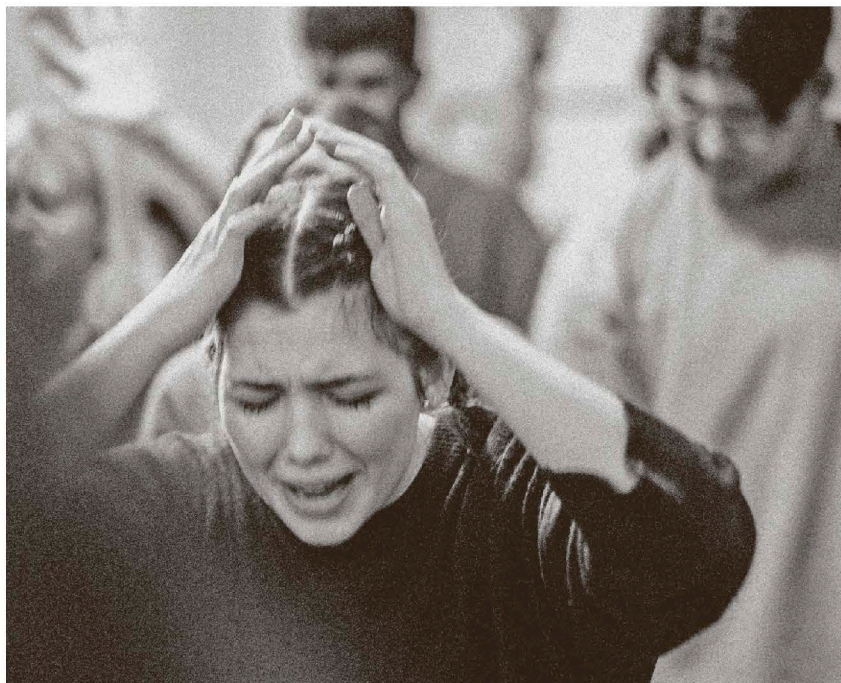


Photo : Samuel Yongbo-Kwon, Unsplash

LE BON MOT

Par Gilles Lévesque

de la semaine

Échauffement	Préparation cardio-respiratoire à un exercice physique intense.
Réchauffement	Augmentation de la température du milieu ambiant ou d'un objet. Ex. : réchauffement climatique.

13-26

Nos professionnels

IMPÔT 2025

Service professionnel
Production TED et Impôt Net
T1/TP1, T2/Co17, T3/TP646

Guy Mailloux, c.i. Tél. : 418 359-9718
Comptable indépendant Sur rendez-vous seulement

Membre de l'Association professionnelle
des comptables indépendants

0369E1026

« La joie de vous servir »

Jean-Marie Rossignol

Conseiller en sécurité financière
418 492-3255

Assurance-vie
Protection en cas d'invalidité
Régimes collectifs
Rentés, REER



0050H0624

IMPÔTS

Pour un travail de qualité

Claude Rousseau
Impôts des particuliers
581 676-1040

018E0226

CENTURY 21.

Nord-Sud

AGENCE IMMOBILIÈRE

21

0350H1326

Le printemps est enfin arrivé...
Vous avez pensé vendre?

Ne tardez plus, les
acheteurs sont prêts!

Pour un service en OR du début
à la fin, contactez-nous!

COURTIERS IMMOBILIERS

CATHERINE GAGNON 418 894-4663
catherine.gagnon@century21.ca

FRANCE ROY 418 603-2121
france.roy@century21.ca

901, 4^e avenue Painchaud, La Pocatière

0098H1326



CENTRE VISUEL ST-PASCAL
UN REGARD SUR L'HORIZON

Dr Germain Dupuis, optométriste
Dre Stéphanie Bélanger, optométriste
Dre Virginie Boudreau, optométriste

269, rue Taché Tél. : 418 492-1430
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0 Téléc. : 418 492-2832

1174H0624



LES Laroucheries



Ma mère rêvait toujours...

Quand elle en avait assez de la routine des trois repas par jours, du lavage et du ménage — c'était ça dans le temps —, ma mère quittait la cuisine et s'allongeait de tout son long sur le divan, sourire aux lèvres. Elle devenait Grace.

MARC LAROUCHE

Pas Grâce Tremblay, la voisine qui étendait son linge avec des rouleaux sur la tête, Grace la princesse, la vraie. Grace de Monaco. Celle qui descend les escaliers comme si elle flottait, toujours bien coiffée, même au réveil. À peine un œil ouvert, et *Le Printemps* de Vivaldi se mettait à jouer tout seul et les oiseaux chantaient. Même les rideaux avaient l'air heureux.

Jamais ma mère n'aurait imaginé sa Grace étendue devant une télé avec un sac de chips sur le ventre et du chocolat fondu entre les doigts. Ça, c'était pour le peuple. Elle, c'était la noblesse. Grace portait bien son nom.

Moi, mon rêve, c'était Farrah Fawcett. L'une des Anges de Charlie. La plus belle, avec sa longue chevelure blonde qui flottait au vent. En plus, elle était mariée à Steve Austin, enfin Lee Majors, l'homme

bionique. J'avais son poster dans ma chambre, probablement soigneusement détaché d'un exemplaire du magazine *Le Lundi*.

Et je lui ai écrit.

Avec une vraie feuille et un crayon. Certainement pour lui dire qu'elle était belle, et que j'étais disponible pour le mariage. J'avais probablement trouvé une adresse dans la chronique de Michel Girouard dans *Allô Vedettes*. Je crois me souvenir de mon sourire béat d'espoir lorsque je suis allé poster ma lettre. J'avais soigneusement léché et apposé le timbre.

Elle ne m'a jamais répondu.

Mais dans ma tête, c'était clair : elle m'avait lu. Elle voulait me répondre, mais elle était juste trop occupée à vivre sa vie parfaite sur une plage. Parce qu'elle passait ses journées à la plage. Oui, oui, toutes

ses journées. Lorsqu'il pleuvait, elle souriait, et hop, le soleil revenait. J'avais toujours espoir, et ça suffisait à me faire rêver.

Ma mère et moi, on était bien, dans ce flou existentiel et ce luxe imaginaire. On avait des idoles. Inaccessibles, donc parfaites. C'était ça le secret.

Aujourd'hui, nos princes et princesses sont sur Facebook et Instagram. On les voit évachés sur leur divan devant la télé, habillés en mou, en train de manger des chips, pas coiffés, pas maquillés, à regarder leur téléphone. Le rêve a pogné un mur. On ne fantasme plus leur vie, on la défie. Une image banale en suit une autre à l'infini. Finalement, Grace et Farrah faisaient la même chose que nous. Mais on ne le savait pas. Alors on pouvait facilement les imaginer autrement.

Maintenant, ça devient compliqué de rêver grand, quand voit que finalement, même les gens qu'on met sur un piédestal cherchent aussi leur télécommande entre deux coussins.

Mon père disait que ça allait mal dans le monde. Il n'avait pas tort. Mais à l'époque, on avait au moins une échappatoire. Une princesse. Une actrice. Un poster. Une



La princesse Grace de Monaco. Photo : Archives du palais princier

illusion. Lui avait *Les démons du midi* pour le faire rire. Il devait s'imaginer que Suzanne Lapointe et Gilles Latulippe riaient à longueur de journée. C'était suffisant pour le rendre de bonne humeur.

Peut-être que le problème, ce n'est pas qu'on ne peut plus rêver des autres, c'est qu'on n'a jamais vraiment appris à rêver de nous. Vous, vous faites quoi pour rêver ?

Les cégeps de régions s'inquiètent

À la suite de la publication du budget 2026-2027 du gouvernement du Québec, le Regroupement des cégeps de régions (RCR) — dont fait partie le Cégep de La Pocatière — souligne quelques nouvelles encourageantes pour le financement général des cégeps. Il s'inquiète toutefois des impacts qu'aura la réduction de 71 M\$ de l'enveloppe du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) sur le développement de la recherche collégiale, ainsi que sur les centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT).

« La recherche appliquée réalisée en partenariat par les cégeps et les CCTT permet de développer des milieux propices à la relève scientifique et à l'innovation dans nos régions, ce qui renforce la productivité et la compétitivité technologique de nos PME », déclare Sylvain Gaudreault, président du RCR et directeur général du Cégep de Jonquière.

Le RCR croit que les CCTT sont des actifs stratégiques pour le développement économique régional, puisqu'il s'y développe des expertises de pointe dans des créneaux d'avenir tels que l'intelligence numérique, les pratiques sociales novatrices, la production automatisée, la valorisation des résidus industriels, l'optique

photonique, l'innovation maritime, les énergies renouvelables, la foresterie et l'agroalimentaire.

En 2023-2024, plus de 3500 étudiants ont été rejoints par les travaux menés dans les dix-huit CCTT présents dans les cinq régions du RCR. Ces travaux ont aussi mené à la création de 48 entreprises, au dépôt de 73 brevets, au développement de 259 produits totalisant un chiffre d'affaires de 57,8 M\$ et des investissements privés de 20,6 M\$. Ces résultats ne pourraient pas être obtenus sans le financement de la recherche appliquée dans les cégeps.

Source : Regroupement des cégeps de régions

LES ARTS DE LA SCENE en collaboration avec vous présentent

GAROU SOLO

Garou a fait paraître *Un meilleur lendemain* en avril 2025, son tout premier album à titre d'auteur-compositeur. Le résultat : dix chansons très intimes qui ont été travaillées avant tout pour la scène et qui marquent un nouveau départ, dévoilent une nouvelle vision musicale. *Garou solo* est une invitation en chansons dans un univers cinématographique et théâtral.

Samedi 18 avril 2026 – 20 h salle Edwin-Bélanger

Bernard Généreux réclame également des réponses

Bernard Généreux hausse le ton dans le dossier des liens entre le premier ministre Mark Carney et la firme Brookfield. Le député conservateur de Côte-du-Sud-Rivière-du-Loup-Kataskomiq-Témiscouata appuie sans détour la sortie de son collègue Gabriel Hardy, et estime que les questions soulevées dans son document de 16 pages qui a été déposé sont suffisamment sérieuses pour exiger des explications claires d'Ottawa.

JOSÉ D. SOUCY

Dans les derniers jours, le député de Montmorency-Charlevoix a renchéri en évoquant une nouvelle séquence jugée troublante. Il fait notamment référence à un investissement de 1,5 milliard de dollars lié au fonds de transition de Brookfield, suivi une dizaine de jours plus tard par une visite officielle de Mark Carney en Norvège. Une coïncidence de plus, selon lui, dans un dossier qui commence à faire sourciller bien du monde.

Le député conservateur local affirme que son collègue soulève des « questions légitimes » quant à de possibles apparences de conflits d'intérêts entourant le premier ministre. Il insiste : il ne s'agit pas d'accusations criminelles, mais bien d'un enjeu de confiance publique. Et à ses yeux, c'est déjà assez grave pour qu'on s'y attarde sérieusement.

Des liens de longue date

Le cœur du malaise repose sur les liens passés entre Mark Carney et Brookfield. Avant son entrée en politique, M. Carney occupait un poste stratégique au sein de l'entreprise, et détenait au moment de son départ environ 6,8 millions de dollars US en options. Or, selon des témoignages entendus au comité d'éthique en

novembre 2025, la valeur de ces instruments financiers demeure liée à la performance de Brookfield. En décembre 2025, le commissaire fédéral à l'éthique, Konrad von Finckenstein, aurait lui aussi indiqué que la rémunération future du premier ministre restait attachée au succès de l'entreprise.

Un « écran d'éthique » a bien été mis en place pour éviter que Mark Carney intervienne dans des dossiers susceptibles de toucher ses intérêts. Sur papier, la mécanique existe. Sur le terrain, le document cité dans le texte soulève toutefois plusieurs failles : couverture partielle des entités liées à Brookfield, gestion en partie assurée par l'entourage même du premier ministre, et certaines rencontres avec des dirigeants de l'entreprise qui n'auraient pas toutes été rapportées au commissaire à l'éthique.

La limite du pouvoir du commissaire

Malgré l'importance de son rôle, le commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique dispose de pouvoirs souvent jugés limités lorsqu'il s'agit d'imposer des sanctions directes. S'il peut mener des enquêtes, exiger la production de documents, et convoquer des témoins

sous serment afin de vérifier d'éventuels manquements, ses moyens coercitifs demeurent restreints.

En matière administrative, il peut notamment imposer des amendes pour des erreurs de déclaration, mais celles-ci sont généralement modestes — autour de 200 \$ —, un niveau de pénalité largement critiqué comme étant peu dissuasif face à des enjeux financiers pouvant atteindre des millions de dollars. Dans les faits, son levier le plus puissant demeure le dépôt de rapports publics qui peuvent entraîner une pression politique importante, et dans certains cas, mener à une démission. Toutefois, il ne possède pas le pouvoir de destituer un premier ministre. Il peut également formuler des recommandations, allant jusqu'à exiger des mesures comme la liquidation d'actifs, s'il juge que les mécanismes en place, notamment l'écran d'éthique, sont insuffisants.

C'est précisément ce genre de zones grises qui font réagir Bernard Généreux. Pour lui, les Canadiens ont droit à des réponses nettes, surtout lorsque les gestes du gouvernement semblent croiser les intérêts d'une entreprise aussi présente dans des secteurs clés comme l'énergie, le logement modulaire, l'intelligence artificielle, le nucléaire, ou encore le gaz



Bernard Généreux. Photo : Archives Le Placoteux

naturel liquéfié. « Il ne s'agit pas d'accusations, mais les Canadiens sont en droit d'obtenir des réponses claires pour préserver la confiance envers nos institutions », conclut Bernard Généreux.

Un « sapin de Damoclès »

Quiconque va faire un tour dans un sentier de marche recherche la paix, la quiétude, et ne veut surtout pas avoir à penser à des enjeux de sécurité. Or, un lecteur nous a fait parvenir cette photo qu'il dit avoir prise au début du sentier du Boisé Beaupré à La Pocatière, qui montre clairement un sapin qui ne tient visiblement qu'à un fil...

Avisée par Le Placoteux, la Ville de La Pocatière — qui n'était pas au courant — a confirmé que les sentiers sont officiellement fermés depuis le 20 mars. « Les récentes conditions météorologiques ont laissé des traces dans nos différentes infrastructures », précise Louise Lacoursière, du service des Communications de la Ville de La Pocatière.

Cette dernière ajoute que les employés affectés aux sentiers travaillent à remettre le tout en état, « mais cela prendra encore quelques jours. Les sentiers seront ouverts lorsque ceux-ci seront sécuritaires pour tous les usagers », conclut-elle.



Le sapin au milieu du sentier ne tient qu'à un fil. Photo : Courtoisie



Joignez-vous au Relais pour la vie et changez l'avenir du cancer.

Inscrivez-vous sur relaispourlavie.ca

Relais pour la vie de La Pocatière
Samedi 6 juin 2026 de 16 h à minuit
Centre Bombardier - À la piste de roues alignées

POUR COMMUNIQUER AVEC NOUS

Courriel : relaislapocatiere@gmail.com | Téléphone : 418 714-3505

Facebook : La Pocatière - Relais pour la vie de la société canadienne du cancer



ÇA PREND UNE SOCIÉTÉ

8305H1326

Le Blizzaroïde fond... place au Frileux

Le bar laitier Le Blizzaroïde, bien connu de la région, a été contraint de changer de nom à la suite d'une mise en demeure d'un géant états-unien des produits glacés.

MARC LAROUCHE

« En septembre 2025, on a d'abord reçu une lettre par courrier recommandé, puis un courriel. On a bien vu que c'était vraiment une lettre d'avocat. Ils nous demandaient de changer de nom, parce que le nom Blizzaroïde s'apparentait trop à un produit bien connu, vendu par ce géant américain, et pourrait créer de la confusion. C'est comme si on faisait de la fausse représentation », raconte le copropriétaire Félix Bernier qui ne désire pas nommer l'entreprise en question, et jure que le nom du bar laitier n'avait pas du tout été choisi pour cette raison.

La plainte était d'autant plus curieuse que l'entreprise faisait affaire sous le nom du Blizzaroïde depuis cinq ans, et a toujours été inscrite à ce nom au Registre

des entreprises du Québec. « On croyait qu'y figurer garantissait que tout était OK, qu'ils faisaient des vérifications pour s'assurer qu'il n'y avait aucun conflit, mais il semble que non. »

Goliath contre même pas David

Devant la perspective d'un long bras de fer juridique, les propriétaires ont décidé de ne pas contester. « C'est Goliath contre même pas David. On est tout petits. On a choisi de ne pas s'embarquer dans des démarches d'avocats. Ce sont des gens beaucoup, mais beaucoup plus gros que nous autres », ajoute M. Bernier.

Son collègue Émile Alain et lui ont donc décidé de transformer cette malheureuse obligation forcée en bon coup de marketing. Ainsi, un concours a été lancé

pour trouver un nouveau nom. « On a demandé à la clientèle de nous proposer des idées. On a eu des centaines de commentaires », explique-t-il, précisant que c'est le nom Le Frileux s'est finalement imposé.

Transition compliquée

La transition administrative n'a toutefois pas été aussi simple. L'entreprise a dû revoir l'ensemble de son image : lettrage, vêtements, camion, enseignes, menus et enregistrements administratifs.

Malgré tout, l'équipe tire du positif de l'expérience. « On n'avait pas le choix, donc on a décidé d'avancer et de le prendre du bon côté ». Résultat : un lancement plus que réussi pour la saison 2026. « On a eu un super beau premier week-end d'ouverture. Les gens étaient contents de nous revoir », ajoute-t-il.

Même si les deux amis d'enfance vivent leur rêve d'adolescent d'être entrepreneurs, et qu'ils sont sur une belle lancée, une expansion n'est pas prévue pour le moment. « On aimerait ça développer de nouveaux points de vente, mais on n'est pas rendu là, et on préfère se concentrer sur nos succursales de Saint-Pascal et Rivière-Ouelle », conclut Félix Bernier. Le Frileux emploie jusqu'à une quinzaine de personnes en haute saison à ses deux installations. Celle de Saint-Pascal est déjà ouverte les week-ends, et Rivière-Ouelle sera en fonction dès la mi-avril.



Félix Bernier et Émile Alain exploitent désormais les bars laitiers Le Frileux à Saint-Pascal et Rivière-Ouelle. Photo : Courtoisie

Pas un cas unique

Ce type de situation n'est pas unique. En 2013, le salon de coiffure Le Moulin rouge de Causapsal, en Gaspésie, a été contraint de se rebaptiser après une mise en demeure du célèbre cabaret parisien du même nom.

Plus près de nous, la tabagie Astérix de Saint-Pascal est devenue Lunik au début des années 2000 pour des raisons similaires, liées à la marque déposée du célèbre Gaulois.

Alors avant de vous rafraîchir sous le chaud soleil de l'été, combattez le froid par le froid et soyez Frileux!

13-26

s'associe à
la CHRONIQUE de
Yves Hébert

PASSEURS
DE MÉMOIRE

La famille Taché et la guerre de 1812

Depuis 200 ans, la guerre de 1812-1814 entre le Canada et les États-Unis fait couler beaucoup d'encre. La Côte-du-Sud n'a pas été étrangère à ce conflit armé durant cette période.

Au mois de mai 1812, 2000 Canadiens sont appelés à former une armée de miliciens constituée en quatre bataillons qui l'année suivante sont portés à six. Plusieurs habitants de la Côte-du-Sud joignent le sixième bataillon de la milice incorporée. Les hommes nommés officiers appartiennent à des familles aisées. Ils se retrouvent entre autres dans ce bataillon. On y compte le seigneur de la seigneurie de Port-Joly Pierre-Ignace de Gaspé, quelques membres de la famille Couillard-Després de L'Islet, et les marchands Amable Dionne et Pierre Casgrain de Kamouraska.

Plusieurs membres de la famille Taché de Kamouraska et de Saint-Thomas (Montmagny) joignent les rangs de ce bataillon. Marchand établi à Kamouraska, Charles Taché s'engage le 25 mai 1812, dans le quatrième bataillon de la milice incorporée. Il obtient le grade de capitaine. Son frère Étienne-Paschal, de Saint-Thomas (Montmagny) et futur premier ministre du Canada, suit son exemple. Il poursuit un entraînement dans la milice sédentaire de Québec, avant de joindre le cinquième bataillon de la milice incorporée en mars 1813 à titre d'enseigne. Il devient l'un des premiers lieutenants dans les chasseurs canadiens, et participe à la bataille de Plattsburgh en septembre 1814, ce qui l'a profondément marqué.

Dans le sixième bataillon de la milice incorporée de Québec, le seigneur de Kamouraska Paschal-Jaques Taché (1757-1830) obtient le grade de lieutenant-colonel de la division de Rivière-Ouelle. Son fils Paschal Jacques (1786-1833), qui est notaire, reçoit le grade d'aide-major dans cette même division. Le notaire Jean-Baptiste Taché (1786-1849), frère d'Étienne-Paschal, reçoit le grade de capitaine dans ce même bataillon. Nous ignorons quelle part cette famille a jouée lors de ce conflit.

TRÊVE DE PLACOTAGE
AVEC JOSÉ ET RICHARD

Le Placoteux.com

www.leplacoteux.com

Chaque semaine, ne manquez pas le balado du Placoteux où l'on parle des enjeux de la région avec Richard Bossinotte et José D. Soucy!

995610326

CAHIER DÉTACHABLE À CONSERVER

ZONE circulaires

Nous couvrons
100%
des foyers des
MRC de
Kamouraska
et de l'Islet

Le **Placoteux**

Publiez et distribuez vos circulaires au meilleur prix!

19 792 EXEMPLAIRES ENTIÈREMENT DISTRIBUÉS PAR POSTES CANADA

Pour plus d'information : Hélaine Pettigrew
418 492-2706, p. 108
helaine@leplacoteux.com



CHASSE | PÊCHE | PLEIN AIR

VALIDE DU 2 AU 5 AVRIL 2026

CIRCULAIRE COMPLÈTE DISPONIBLE EN MAGASIN

2 AU 5 AVRIL PROMOTION SALINE

4 JOURS SEULEMENT

ACHETEZ L'ENSEMBLE 2 COULIS + 1 CHAUDIÈRE 20 KG + 4 SACS DE SEL À 89⁹⁹\$
ET RECEVEZ UNE PIERRE DE SEL HIMALAYEN DE 8 À 10 KG OU UN BLOC DE SEL 20 KG.
JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS

PLUS DE 30% DE RABAIS

GRATUIT

89⁹⁹\$
REG.: 132⁹²\$



CHAUDIÈRE DE MINÉRAUX



- 20 kg
 - Contient 16 éléments nutritifs importants
 - Pour chevreuil ou original
- 563001-100 / 563001-101

COULIS

- Pour original et/ou chevreuil
- 4 litres par contenant

* Les marques et saveurs varient en magasin

4 SACS DE SEL NATUREL

- Sac de 13,6 kg
- 101013-101



PLUS DE 25% DE RABAIS

49⁹⁹\$
REG.: 69⁹⁹\$

MIX EXTRÊME
MINÉRAUX ET VITAMINES

- Prêt à être utilisé
- Anis, pomme, banane ou fruits.
- 18 kg

509745-200 / 0010
509745-201 / 0003
509745-202 / 6576
509745-203 / 4100



COULIS GRATUIT À L'INTÉRIEUR

LA DISPONIBILITÉ DES SAVEURS PEUT VARIER.



20% DE RABAIS

19⁹⁹\$
REG.: 24⁹⁹\$

GEL SALINE DURCISSANT



ATTRACTANT MINÉRALISÉ
« WILD STONE »

Pour chevreuil ou orignal
Ajoutez directement le produit sur un bloc de sel ou sur une souche.

- Gel saline durcissant
- Facile à transporter
- Fruité, châtaigne, neutre, banane, érable/anis, thé des bois.
- 1,5 kg

775037-100 / 101 / 102 / 103 / 104 / 105



PLUS DE 20% DE RABAIS

29⁹⁹\$
REG.: 37⁹⁹\$

VASIÈRE
ORIGINAL OU CHEVREUIL

- Composé de soufre, de minéraux et d'urine
- 7 kg

509901-101 Original
509901-102 Chevreuil



PLUS DE 25% DE RABAIS

14⁹⁹\$
REG.: 19⁹⁹\$

LA DISPONIBILITÉ DES
SAVEURS PEUT VARIER.



VOLATILE

POUDEUSE VOLATILE

Se diffuse dans les airs pour une portée maximale et attire chevreuils et orignaux sur de longues distances.

- Urine, fruité et anis

775017-100 / P004 775017-101 / P005
775024-101 / P001 775024-100 / P000

PLUS DE 25% DE RABAIS

21⁹⁹\$
REG.: 29⁹⁹\$



MÉLANGE POUR VASIÈRE

MUD CHEVREUIL OU ORIGNAL

- Minéraux et urine synthétique de mâle en rut

- 7 kg

563002-100 / 11456
563002-101 / 11457

20% DE RABAIS

15⁹⁹\$
REG.: 19⁹⁹\$

POUDRE
D'URINE



- 100% synthétique
- Fabriquée à base d'urine synthétique et d'un sel minéral très fin.

314003-100 original
314003-101 chevreuil



ÉGALEMENT DISPONIBLE POUR CHEVREUIL

PLUS DE 15% DE RABAIS

14⁹⁹\$
REG.: 17⁹⁹\$

COMPLÈMENT
DE MINÉRAUX

Pour chevreuil ou orignal
Ajoutez directement le produit sur un bloc de sel ou sur une souche.

- 2,5 kg

314006-100 chevreuil
314006-101 Orignal



PLUS DE 15% DE RABAIS

8⁹⁹\$
REG.: 10⁹⁹\$



SALINE

« AGRO-KAIN »

- Poudre de sels et minéraux extrêmement volatile
- Saupoudrer sur vos sites, feuillages humides et salines
- 1,15 kg

509773-100 / 4438 509772-102 / 6774
509772-103 / 4445 509772-100 / 4476



LA DISPONIBILITÉ DES
SAVEURS PEUT VARIER.



**LA SALOPETTE
ET L'AVENTURIER**

531, boul. Hébert, Saint-Pascal 418 492-2702

salopetteaventurier.com



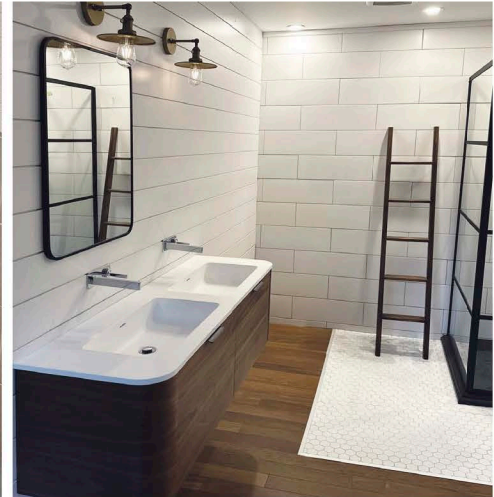


EN VIGUEUR DU 9 MARS AU 4 AVRIL 2026

15%

de rabais
sur tous
les produits
Agua Canada

*Les experts en plomberie
spécialisée haut-de-gamme*



RABAIS 58%

1⁹⁹
/PI²

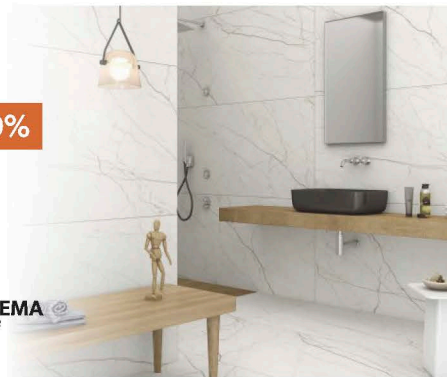
Prix sugg.: 4,75 / PI²
CÉRAMIQUE
12 X 24
PIRITÉ GRIS
Une boîte couvre 15,79 pi²
7205090



RABAIS 40%

5⁹⁹
/PI²

Prix sugg.: 9,99 / PI²
CÉRAMIQUE
24 X 48
QUESTRIVER CREMA
Une boîte couvre 16 pi²
774403229



RABAIS 19%

1⁶⁹
/PI²

Prix sugg.: 2,09 / PI²
PLANCHER
FLOTTANT 12 MM
TIBET AC5
Une boîte couvre 14,59 pi²
002-5539



Avis aux clients: Les prix affichés sont en vigueur du 9 mars au 4 avril 2026 seulement à votre Centre de rénovation Camille Dumais Inc. Lors de la préparation de cette circulaire, des erreurs ont pu se glisser. Si tel est le cas, la clientèle en sera avisée par un avis écrit affiché dans le magasin. L'offre est valable jusqu'à l'épuisement des stocks et nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Taxes non comprises dans les prix. Ces prix sont «Payez et emportez».

1005 rue Lévesque
Saint-Pascal (Québec)
418 492-2347

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi | Dimanche | Service entrepreneur
8h à 17h30 | 8h à 20h | 8h à 18h | 8h à 16h | Fermé | En semaine dès 7h



Avis de décès

Gaétan Pelletier (1953-2026)
Kamouraska

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 12 février 2026 est décédé à l'âge de 72 ans et 6 mois M. Gaétan Pelletier; fils de feu Mme Monique Landry et de feu M. Louis-Philippe Pelletier. Il demeurerait à Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le samedi 4 avril 2026 dès 9 h. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 11 h, au salon de Saint-Pascal. L'inhumation aura lieu ultérieurement au cimetière de Kamouraska.

Il laisse dans le deuil ses enfants : Anne-Marie (Patrick Roy), Louis-Philippe (Esther Landry); ainsi que leur mère, Odile Soucy; ses petits-enfants : Marine Roy, Léo, Lou, Laure et Laurent Pelletier; les enfants de son beau-fils Patrick : Heidi, Xavier et Théo Roy; sa sœur et son frère : Martine, Martin (Chantal Benoît); ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Pelletier et Landry ainsi que ses ami(e)s.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima, 1201, 6^e Avenue, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Denise Lebel (1938-2026)
Saint-Pacôme

Épouse de feu M. Jean-Marie Bois.

C'est avec amour et reconnaissance pour la vie qu'elle a partagée avec les siens que nous annonçons le décès de Mme Denise Lebel. Le 18 mars 2026, à l'âge de 88 ans, entourée de l'amour des siens, Mme Denise Lebel s'est éteinte paisiblement, laissant derrière elle de précieux souvenirs et l'empreinte d'une vie profondément marquée par l'amour de sa famille.

Les membres de la famille accueilleront parents et amis à la Maison funéraire Viateur Gallant, 192, boulevard Bégin, Saint-Pacôme, le samedi 4 avril 2026 dès 11 h. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 14 h, au salon de Saint-Pacôme et de là au columbarium de Maison funéraire Viateur Gallant de Saint-Pacôme.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Bertin (Nathalie Lévesque), René, Audrey (Francis Dubé); ses petits-enfants : Jean-Philippe (Stéphanie Briand-Matte), Roxane, Jonathan, Samantha (Cédric Baron), leur mère, Chantale Tremblay et Charlie (Alycia Roussel); ses arrière-petits-enfants : Lyana, Édouard, Florence, Louka et Axel. Elle était la sœur de : feu Réal (feu Mathilde Ouellet), Carmelle (feu Jean-Claude Lévesque), feu Gisèle (feu Réal Thériault), Diane (Florent Raymond), feu Jean-Guy (Nicole Chrétien), Jean-Yves (France St-Pierre); la belle-sœur de : feu Antoine, feu Pierre (Lise Poirier), feu Thérèse (feu Jean-Luc Robichaud), Antoinette, feu Charles (Claire Michaud), Isabelle (feu Patrice Massé), Donald (Armande Morin), Maurice (Armande Bilodeau), Marie-France (Denis Lafleur). Sont également attristés par son départ ses neveux et nièces, ainsi que plusieurs autres parents et amis.

Elle demeurera à jamais présente dans le cœur de sa famille et de tous ceux qui ont eu le privilège de croiser son chemin. Elle repose maintenant dans la paix de Dieu, entourée de l'amour de la Vierge Marie et de Mère Marie-Léonie en qui elle avait grande confiance.

La famille tient à remercier chaleureusement le personnel de la résidence du Lys d'Argent pour les bons soins, l'attention et la grande bienveillance dont il a fait preuve à son égard.

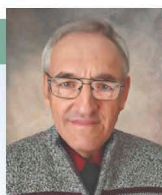
« Venez à moi, vous tous qui peinez et ployez sous le fardeau, et moi je vous donnerai le repos. »

— Matthieu 11,28

La direction des funérailles a été confiée à la



Maison funéraire Viateur Gallant
Filiale de la Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Remerciements

Alain Saindon
Saint-Alexandre-de-Kamouraska

Nos remerciements les plus sincères à tous ceux et celles qui ont partagé notre chagrin, lors du décès de M. Alain Saindon, survenu le 12 février dernier. Votre présence ainsi que toutes les marques de sympathie, manifestées de quelque façon que ce soit, nous ont été d'un grand réconfort et furent très appréciées. Que chacun de vous trouve dans ces remerciements l'expression de notre reconnaissance et les considère comme vous étant adressés personnellement.

Son épouse, Lucie Bérubé et la famille.

*Nos condoléances à toutes
les familles éprouvées*



Avis de décès

Olive Dubé (1953-2026)
Rivière-Ouelle

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 23 mars 2026, à l'âge de 72 ans et 5 mois, est décédée Mme Olive Dubé fille de feu M. Georges Dubé et feu Mme Rose-Alma Gagnon. Elle demeurerait à La Pocatière et était native de Rivière-Ouelle.

Une célébration privée aura lieu au début du mois d'avril, en la chapelle du Complexe funéraire Marius Pelletier à La Pocatière, et sera suivie de l'inhumation au cimetière de Rivière-Ouelle.

Elle était la sœur et la belle-sœur de : Gisèle (feu Réal Dubé), Aline (Angélo Rossi), Ida (feu Daniel Lambert), Clément (Guyonne Brazeau), Cécile (Giovani Rossi). Sont aussi affectés par son départ plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

La famille remercie les membres du personnel de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima pour leur accompagnement et les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima, 1201, 6^e avenue, La Pocatière. Don en ligne : www.fondationhndf.ca

Direction Funéraire :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais: 1 866 856-3371
Courriel : rfmpe@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



Avis de décès

Lucie Godfroy (1943-2026)
La Pocatière

À l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 14 mars 2026, est décédée à l'âge de 83 ans, Mme Lucie Godfroy conjointe de M. Laval Santerre. Fille de feu Mme Rachel Lefebvre et feu M. Roméo Godfroy, elle demeurerait à La Pocatière, Kamouraska.

Les membres de la famille accueilleront les parents et amis, pour recevoir les condoléances, au Complexe funéraire Marius Pelletier, situé au 409, 9^e rue boul. Desrochers à La Pocatière, le vendredi 3 avril 2026 de 13 h à 14 h 55. Une cérémonie d'adieu sera célébrée ce même jour à 15 h, en la chapelle du Complexe funéraire et de là, les cendres seront déposées au columbarium. Elle laisse dans le deuil son conjoint Laval; sa fille Christiane (André); ses petits-enfants : Julie et Yannick; ses 2 arrière-petits-fils : Xavier et Derek. Sont aussi affectés par son départ ses frères et sœurs, les membres de la famille Santerre ainsi que ses autres parents et amis.

La famille remercie chaleureusement les membres du personnel de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima pour leur dévouement et les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima. Don en ligne : www.fondationhndf.ca

Direction funéraire :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais: 1 866 856-3371
Courriel : rfmpe@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



Avis de décès

Jean-Guy Madore (1942-2026)
Rivière-Ouelle

À l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 3 mars 2026, est décédé à l'âge de 83 ans et 10 mois, M. Jean-Guy Madore époux de Mme Céline Bérubé. Fils de feu Mme Annette Johnson et feu M. Gérard Madore, il demeurerait à Rivière-Ouelle, Kamouraska.

Les membres de la famille accueilleront les parents et amis, pour recevoir les condoléances, au Complexe funéraire Marius Pelletier, 409, 9^e rue boul. Desrochers, La Pocatière, le samedi 4 avril 2026 de 12 h à 14 h 55. Une cérémonie d'adieu suivra à 15 h, en la chapelle du Complexe funéraire. L'inhumation aura lieu ultérieurement au cimetière de Rivière-Ouelle.

Il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée Céline; ses filles et gendres : Line (Michel Bédard), Michèle (Bernard Pelletier); ses petits-enfants et arrière-petits-enfants. Il était le frère de Francine et de Carmen. De la famille Bérubé, il était le beau-frère de : François (Annie Morin), feu Michel, feu Jean-Paul (Denise Ouellet), feu Maurice, Denis (Pauline Chamberland), Bernadette (Yvan Thériault). Sont aussi affectés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

La famille remercie chaleureusement les membres du personnel des soins à domicile du CLSC de La Pocatière et ceux des soins palliatifs de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima, pour leur dévouement et les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima ou à la Société canadienne du cancer. Don en ligne : www.fondationhndf.ca ou cancer.ca

Direction funéraire :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais: 1 866 856-3371
Courriel : rfmpe@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.

Nouveau sommet pour les dépenses en culture

En 2023-2024, les dépenses totales de l'administration publique québécoise en culture se sont élevées à 3 G\$, une hausse de 22 % par rapport à 2022-2023. Ce montant représente 2 % des dépenses totales du gouvernement, et dépasse ainsi le taux record de la première année de la pandémie (1,85 %), quand le gouvernement avait offert des sommes inégalées pour soutenir la culture.

MARC LAROUCHE

C'est ce qui ressort de l'analyse *Les dépenses en culture de l'administration publique québécoise en 2023-2024*, publiée par l'Observatoire de la culture et des communications de l'Institut de la statistique du Québec.

Hausse des dépenses internes et fiscales

Les dépenses fiscales (crédits d'impôt) en culture ont grimpé à un niveau jamais vu en 2023-2024 pour atteindre 1343 M\$, soit une hausse de 57 % par rapport à 2022-2023. Ce montant représente 44 % des dépenses en culture du gouvernement du Québec en 2023-2024, alors que c'était environ le tiers en 2022-2023.

Les dépenses internes de fonctionnement, telles que les salaires et les achats de biens et services, ont augmenté pour une quatrième année de suite. Elles atteignent encore un sommet historique, et s'élevèrent à 591 M\$, comparativement à 513 M\$ en 2022-2023 (+ 15 %). Les dépenses internes d'investissement ont aussi augmenté pour une quatrième année, passant de 81 M\$ en 2022-2023 à 94 M\$

en 2023-2024 (+ 17 %).

Les dépenses externes — qui incluent les subventions, contributions et transferts accordés aux particuliers, aux associations, aux entreprises et aux administrations municipales — ont quant à elles diminué (- 2,1 %) à cause d'une baisse des dépenses externes d'investissement.

Différences importantes d'une région à l'autre

Les régions de Montréal et de la Capitale-Nationale reçoivent la plus grande part des dépenses directes en culture, qui incluent les dépenses internes et externes de fonctionnement et d'investissement, mais excluent les dépenses fiscales. Cette situation est due à la présence dans ces régions de grandes institutions culturelles publiques, et d'une grande concentration d'artistes, d'organismes et d'entreprises culturelles.

En 2023-2024, l'administration publique québécoise a consacré 494,56 \$ par habitant au titre de la culture dans la région



En 2023-2024, les dépenses de l'administration publique québécoise en culture se sont élevées à 3 G\$. Photo : Marc Larouche

de la Capitale-Nationale, et 417,33 \$ dans la région de Montréal. Dans les autres régions, cette dépense oscille entre 43,72 \$ (Laval) et 212,63 \$ (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine) par habitant.

Lorsque l'on tient compte de l'ensemble des dépenses (directes et fiscales), les parts des dépenses totales pour les domaines Cinéma et audiovisuel (31 %), Multimédia (14 %) et Bibliothèques (11 %) sont les plus importantes. Ensemble, ces trois domaines comptent pour plus de la moitié (56 %) des dépenses totales en culture en 2023-2024.

Si on regarde seulement les dépenses

directes, les domaines culturels où l'on observe les dépenses les plus importantes sont les domaines Bibliothèques (20 %), Patrimoine, institutions muséales et archives (16 %) et Arts de la scène (13 %).

L'Institut de la statistique du Québec est l'organisme public responsable de fournir des informations statistiques fiables et objectives sur la société québécoise. La pertinence de ses travaux en fait un allié stratégique pour la prise de décision, et une source d'information incontournable pour toutes les personnes qui désirent en connaître davantage sur le Québec.

ROUTE TOURISTIQUE DES LACS ET LÉGENDES Le travail se poursuit

Tourisme Bas-Saint-Laurent poursuit son travail visant la création d'une nouvelle route touristique qui mettra en valeur les lacs, les récits et l'identité du territoire. Le président-directeur général de Tourisme-Bas-Saint-Laurent, Pierre Levesque, a confirmé que la future route fait partie des outils envisagés pour enrichir l'offre en et hors saison, et ainsi diversifier les raisons de séjourner dans l'Est-du-Québec.

MARC LAROUCHE

« Ça découle d'un travail amorcé avec les responsables de la Route des Frontières et de la Route des Monts Notre-Dame. Les deux organisations ont voulu réfléchir à une nouvelle façon de mettre en valeur leur circuit. Plutôt que de maintenir deux propositions distinctes sur un même territoire, l'idée est maintenant de regrouper les forces autour d'un projet commun et

d'une thématique plus rassembleuse », dit M. Levesque.

Le nom évoqué, Route des Lacs et Légendes, n'a pas encore été officialisé, mais les démarches avancent, et les travaux sont en cours pour obtenir les accréditations nécessaires. Le lancement officiel n'aura vraisemblablement pas lieu avant 2027.

Raconter autrement

L'intérêt de cette future route tient à sa capacité de raconter le territoire autrement. Dans la vision de Tourisme Bas-Saint-Laurent, il ne s'agit pas seulement d'indiquer un trajet, mais de proposer une expérience structurée, ancrée dans le paysage, les villages, les récits et l'imaginaire régional.

Une collecte de légendes et de contes est en cours avec des partenaires afin de nourrir cette trame narrative. Il restera ensuite à déterminer les choix éditoriaux, les lieux de diffusion, et la façon de mettre

en scène ces histoires pour les visiteurs.

Cette logique rejoint directement la stratégie quatre saisons défendue par Tourisme Bas-Saint-Laurent, qui multiplie les produits capables de retenir les visiteurs plus longtemps, et d'attirer de nouvelles clientèles en dehors des périodes classiques : été et hiver. La future route s'inscrit dans cette volonté de renforcer les marchés de proximité, et d'ajouter un motif de déplacement complémentaire au plein air, au vélo, à la gastronomie et aux événements.



La Route des Frontières sera bientôt chose du passé. Photo : Marc Larouche

VOUS CROYEZ QUE LA FIBROSE KYSTIQUE NE VOUS TOUCHE PAS ?

Une personne sur 20 est porteuse du gène de la fibrose kystique.

Êtes-vous l'une d'elles ?

Pour appuyer la recherche sur la fibrose kystique et en savoir plus, visitez senoyerdelinterieur.ca

 Fibrose kystique Québec

Donnez le souffle de vie™

De RETOUR
par la POSTE en
formule hybride

Le Placoteux

Le Placoteux est de retour par la poste en formule hybride.
Certaines éditions seront disponibles en ligne seulement.

Abonnez-vous à notre infolettre!

leplacoteux.com/inscription-infolettre

Vous recevrez un avis dès qu'une édition en ligne sera prête.



Voici le calendrier des parutions pour les prochains mois.

MARS

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AVRIL

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MAI

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

JUIN

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				



Édition par la poste



Édition en ligne

Marc Dupré de retour sur scène à Montmagny

Après une pause bien méritée, Marc Dupré signe son retour sur scène avec un tout nouveau spectacle intitulé *Parce que ce soir*. L'artiste s'arrêtera à Montmagny le samedi 4 avril à 20 h, à la Salle Edwin-Bélanger.

Présenté par les Arts de la scène, ce spectacle marque le grand retour du chanteur devant public. L'auteur-compositeur-interprète promet une soirée à la fois énergique et rassembleuse, où se côtoieront ses plus grands succès et

de nouvelles pièces tirées de son prochain album.

Reconnu pour sa proximité avec le public et sa présence scénique, Marc Dupré revisitera les moments forts de sa carrière dans une formule renouvelée. Du premier accord au dernier rappel, le spectacle se veut une expérience immersive, entre émotions, souvenirs et nouveautés.

Le public est invité à chanter et à vibrer au rythme de ses mélodies accrocheuses et de ses textes empreints de sensibilité, dans une ambiance conviviale fidèle à l'artiste.

Une chose est certaine, avec *Parce que ce soir*, Marc Dupré compte bien marquer son retour, et offrir un rendez-vous musical à ne pas manquer.



Photo : Arts de la scène

Des artistes de renom en scène

Les Arts de la scène de Montmagny dévoilent une nouvelle série de spectacles qui mise sur des artistes bien établis et des retours attendus. Quatre rendez-vous, entre humour et musique, viendront rythmer la fin de l'année 2026 et le début de 2027.

MARC LAROUCHE

Phil Roy ouvrira le bal le jeudi 12 novembre à 20 h, alors qu'il présentera le rodage de son troisième spectacle solo à la salle Promutuel Assurance. Diplômé de l'École nationale de l'humour, il propose ici une formule plus intime, en pleine phase de création, où le public est invité à découvrir l'évolution de son nouveau matériel.

Le vendredi 20 novembre à 20 h, toujours à la salle Promutuel Assurance, le groupe Lendemain de veille prendra la scène avec son spectacle *On s'en vient!*. Fort de plus de 15 ans de carrière et de nombreuses distinctions, dont un Félix et des honneurs au Gala Country, le quintette continue de rallier les foules avec une signature musicale festive et rassembleuse.

Jean-Michel Anctil sera de passage le dimanche 13 décembre à 15 h à la



Jean-Michel Anctil sera à la salle Edwin-Bélanger le 13 décembre. Photo : Mélanie Bernier

salle Edwin-Bélanger. Pour souligner ses 60 ans, l'humoriste propose *Surprise... c'est ma fête!*, un spectacle unique présenté en tournée limitée, qui combine nouveaux numéros, classiques revisités, et le retour de personnages marquants.

La programmation se poursuivra le 12 février 2027 à 20 h, alors que Christian Marc Gendron montera sur les planches de la salle Edwin-Bélanger avec *Trilogie*. Ce spectacle rassemble les moments forts de ses trois dernières tournées, en plus d'intégrer de nouvelles créations inspirées du répertoire des grands *piano men*, dans une formule alliant musique et humour.

Les billets pour ces spectacles seront mis en vente le 26 mars dès minuit, avec une prévente offerte aux membres en début de semaine.



Phil Roy présentera le rodage de son troisième spectacle le 12 novembre. Photo : philroy.ca

Le Placoteux publiera bientôt un CAHIER EMPLOI



Notre vitrine emploi au cœur de VOTRE recrutement!

Communiquez avec votre conseillère :

Hélaine Pettigrew
418 492-2706, poste 108

CONSULTEZ VOS INFOS À LA SOURCE

Meta censure les médias,
dont votre hebdomadaire **Le Placoteux**,
en bloquant les nouvelles de ses plateformes
Facebook et Instagram.

Restez informé
et ne manquez rien de
l'actualité en vous **inscrivant**
à notre infolettre



leplacoteux.com/inscription-infolettre

Le **Placoteux**
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

Le *Spectacle de la relève* revient pour une cinquième édition à Sainte-Perpétue

La relève artistique de la région sera à l'honneur le 18 avril prochain, alors que la Médiathèque L'Héritage de L'Islet-Sud présentera la cinquième édition de son désormais attendu *Spectacle de la relève*.

JOSÉ D. SOUCY

L'événement se tiendra dès 19 h 30 à la Médiathèque, située sur la rue de l'Église à Sainte-Perpétue. Pour l'occasion, plusieurs jeunes artistes monteront sur scène afin de partager leur passion, lors d'une soirée qui promet d'être à la fois énergique et inspirante.

L'activité vise à offrir une vitrine aux talents émergents du milieu, tout en permettant au public de découvrir la richesse artistique locale. Musique et passion seront au rendez-vous, dans une ambiance conviviale qui met de l'avant la fierté de la relève d'ici. « Venez encourager de jeunes artistes passionnés qui vous offriront un spectacle rempli de musique, de créativité et d'authenticité », invitent les organisateurs.

Accessible à tous, l'événement propose une tarification abordable afin de favoriser la participation du plus grand nombre. L'entrée est fixée à 12 \$ pour le grand public, et à 10 \$ pour les membres et les étudiants, tandis que les enfants de 12 ans et moins pourront y assister gratuitement.

Au fil des années, le *Spectacle de la relève* s'est imposé comme un rendez-vous rassembleur dans la communauté, permettant de mettre en lumière la nouvelle génération d'artistes tout en créant un lien direct entre les créateurs et leur public. Une soirée qui s'annonce, encore une fois, riche en découvertes et en émotions.



Photo : Matthew Jungling, Unsplash



OFFRE D'EMPLOI

Préposé.e aux écocentres de la MRC de Kamouraska

Saisonnier | Mi-avril à mi-novembre | 32 h/semaine
salaire à partir de 18,53 \$/h

- ✓ Vous souhaitez vous impliquer dans votre communauté ?
- ✓ Vous êtes sensible à la protection de l'environnement ?
- ✓ Vous aimez le contact avec la clientèle ?
- ✓ Vous souhaitez travailler au grand air ?

Description complète du poste
sur co-eco.org/emploi



Intéressé.e?

Envoyez votre C.V. à administration@co-eco.org ou communiquez
avec nous au 418 856-2628, poste 208.

LHCS

Le Pavage Jirico rejoint le Giovannina en finale

Les jeux sont faits dans la Ligue de hockey Côte-Sud. Le Pavage Jirico de Saint-Jean-Port-Joli a décroché son billet pour la grande finale, où il affrontera le Giovannina de Sainte-Marie. Il s'agira d'une reprise de la finale de 2024, remportée par la formation beauceronne.

JOSÉ D. SOUCY

Pour atteindre cette ultime étape, les Port-Joliens ont dû livrer une série demi-finale intense face au Décor Mercier de Montmagny. Ce duel quatre de sept s'est étiré jusqu'à la limite des sept rencontres, et s'est conclu dimanche soir au Centre Rousseau, alors que le Pavage Jirico l'a emporté 3-2 en deuxième période de prolongation.

À égalité 2-2 dans la série, le cinquième match disputé le 20 mars a marqué un moment clé de l'affrontement. Dans un duel offensif, les deux équipes ont combiné 14 buts et 89 tirs au but, et le Pavage Jirico s'est imposé 8-6 pour

prendre les devants dans la série.

La rencontre a offert un spectacle soutenu, avec cinq buts dès la première période et de nombreux revirements de situation. Les deux formations se sont échangé les filets jusqu'à ce qu'une double pénalité au Décor Mercier permette aux locaux de reprendre l'avance de façon décisive en troisième période, avant de sceller l'issue du match dans un filet désert.

Le Décor Mercier a toutefois démontré beaucoup de caractère lors du sixième match disputé à Montmagny. Devant une foule de 1611 spectateurs, les

Magnymontois ont signé une victoire de 5-4 grâce à une poussée de trois buts en troisième période, forçant ainsi la tenue d'un match ultime.

Le septième affrontement, présenté à Saint-Jean-Port-Joli, a été à l'image de la série : serré et indécis. Nicolas Lamarre a ouvert la marque en première période, mais Pierre-Luc Dion a rapidement répliqué en avantage numérique. Édouard Ouellet a redonné les devants aux siens

en deuxième période, avant que le Décor Mercier ne crée l'égalité en fin de troisième grâce à Justin Bernier, profitant notamment d'une domination de 15 tirs contre 6 dans cet engagement.

Après une première prolongation sans but, il a fallu attendre la deuxième période supplémentaire pour voir le dénouement. Zacharie Dumas a alors inscrit le but victorieux à 10:35, propulsant le Pavage Jirico vers la grande finale.



Ligue de Curling St-Pascal Classement Hiver 2026

Ligue du Lundi

Équipes	P.J.	V	D	N	Bouts	P.P.	P.C.	Points	Rang
Cécile Joseph	8	6	2	0	33	57	50	12	1
André Lavoie	8	5	3	0	32	55	48	10	2
Louis Lagacé	8	4	3	1	34	52	53	9	3
Louis Clément	8	3	4	1	35	49	44	7	4
Jean Desjardins	8	3	4	1	26	37	39	7	5
Louise Chamberland	8	1	6	1	33	49	55	3	6



Photo : Courtoisie



JOINS-TOI À
NOUS
JOURNÉE EMPLOIS
Plusieurs postes disponibles, jour et soir



Vendredi 10 avril
13h à 17h



Usine Amisco
33, 5e Rue, L'Islet

AMISCO

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 420-2026
JOURNÉE D'ENREGISTREMENT

AUX PERSONNES HABLES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES LE 2 MARS 2026 SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DE L'ENSEMBLE DE LA VILLE DE SAINT-PASCAL.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance ordinaire tenue le 2 mars 2026, le conseil municipal de la Ville de Saint-Pascal a adopté le Règlement de zonage numéro 420-2026.

Ce règlement a pour effet de réviser le règlement de zonage s'appliquant actuellement sur le territoire de la Ville de Saint-Pascal et ce, en conformité avec le plan d'urbanisme de la Ville et le Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Kamouraska.

2. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la Ville peuvent demander que le règlement numéro 420-2026 fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leur nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.

Les personnes habiles à voter voulant enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité (carte d'assurance-maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes).

3. Le registre sera accessible de **9 h à 19 h, le lundi 13 avril 2026**, à l'hôtel de ville de Saint-Pascal, au 465, rue Taché, Saint-Pascal.
4. Le nombre de demandes requis pour que le règlement numéro 420-2026 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de 318. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement numéro 420-2026 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
5. Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à l'hôtel de ville de Saint-Pascal, au 465, rue Taché, Saint-Pascal, le 13 avril 2026 à 19 h 05.
6. Le règlement numéro 420-2026 peut être consulté à l'hôtel de ville, sur rendez-vous, au 465, rue Taché à Saint-Pascal, du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 45 et le vendredi de 8 h à 12 h. Il est également disponible pour consultation sur le site Internet de la Ville à l'adresse suivante : <https://villesaintpascal.com> dans l'onglet « Vie municipale » « Registre référendaire ».

CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE HABLE À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITE SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DE L'ENSEMBLE DE LA VILLE DE SAINT-PASCAL.

Est une personne habile à voter :

1. Toute personne qui, le 2 mars 2026, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et remplit les conditions suivantes :
 - être une personne physique domiciliée dans la Ville et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec, et;
 - être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
2. Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
 - être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la Ville le 2 mars 2026;
 - dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
3. Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
 - être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la Ville le 2 mars 2026;
 - être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants le 2 mars 2026, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire de la Ville, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.
4. Personne morale
 - avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 2 mars 2026 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est pas frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

Donné à Saint-Pascal, ce 25^e jour de mars 2026.

La greffière,
Louise St-Pierre, avocate, OMA

0344H1326

CIRCUIT SÉNIOR KRTB
L'Impérial passe en prolongation

La soirée du vendredi, 20 mars a été marquée par deux dénouements spectaculaires dans les séries du Circuit sénior KRTB, alors que l'Impérial de Saint-Pascal et les Prédateurs/Carquest du Témiscouata ont tous deux confirmé leur place en grande finale, à la faveur de victoires obtenues en prolongation.

JOSÉ D. SOUCY

Dans la Série A, l'Impérial de Saint-Pascal a éliminé les Seigneurs de La Pocatière en six matchs grâce à un gain de 3-2. Devant 894 spectateurs réunis au Centre Bombardier, Antoine Lord a d'abord donné les devants aux Seigneurs en première période, avant que Zacharie Charest ne réplique en avantage numérique pour créer l'égalité. Après une deuxième période sans but, Janin Desjardins a donné l'avance à Saint-Pascal en troisième, encore une fois en avantage numérique.

Loïc St-Laurent a toutefois nivelé la marque pour forcer la prolongation. Anthony Pelletier a ensuite mis fin au débat après seulement 20 secondes de surtemps, envoyant l'Impérial en finale pour la première fois de son histoire dans le circuit. Devant le filet, Santiago Murcia a repoussé 35 des 37 tirs dirigés vers lui.

« Je suis fier de l'effort des joueurs. Ils acceptent chacun leur rôle, ce qui fait en sorte que la contribution vient de tout le monde. Ils ont démontré leur caractère

en étant en mesure de jouer des matchs très serrés, mais aussi en revenant de l'arrière dans chacun des matchs. La préparation débute dès maintenant en vue de la finale. Il reste les quatre victoires les plus difficiles à aller chercher! », a déclaré Maxime Dionne, entraîneur de l'équipe.

Dans la Série B, les Prédateurs/Carquest du Témiscouata ont remporté le match ultime 3-2 face au Frontalier/Construction Unic du Transcontinental, pour enlever la série 4 à 3. Après une première période sans but, Carl Thibault a ouvert le pointage en avantage numérique pour le Transcontinental en deuxième.

Maxim Pelletier a ensuite ramené les deux équipes à égalité, avant qu'Alex Emond ne redonne les devants aux visiteurs en fin d'engagement. En troisième période, Phélix Bossé a créé l'égalité tôt dans le match. Puis, en prolongation, Gabriel Dumont a inscrit le but vainqueur à la dixième minute en avantage numérique. Le gardien Patrick Lepage a signé 35 arrêts dans la victoire.

NOUVEAU :
PAIEMENT
MASTERCARD
DISPONIBLEPetites
annonces

PAYABLES AVANT LA PARUTION

Porté à votre compte VISA ou Mastercard,
en argent ou par chèque
à l'ordre du Journal Le Placoteux

TARIFICATION

Parution (20 mots) 9,00\$
Parution encadrée 15,00\$
Mots additionnels 0,25\$

TARIFICATION (SUITE)

Prière (max. 20 mots) 9,00\$
Prière longue 18,00\$
Prière avec image 23,00\$

Heure de tombée : mercredi 16 h 30

Par téléphone : 418 492-2706, poste 101
Sans frais : 1 855 492-2706
Télec. : 1 855 492 9706

Par courriel : petitesannonces@leplacoteux.com

Par la poste ou à nos bureaux :
409, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

PROMOTION - 20\$ / 3 SEMAINES*

*3 semaines consécutives, annonces identiques de 20 mots et moins, taxes incluses.

ASTROLOGIE

Découvrez les talents exceptionnels de la voyante Ana. Lectures précises, conseils éclairants, guidance spirituelle et révélations surprenantes.

3 décennies d'expérience. Consultations privées, réponses précises et datées au 514-613-0179

Rema Alternateurs et Démarreurs
MÉCANIQUE GÉNÉRALE

SPÉCIALITÉS :
- Alternateurs et démarreurs (vente de neufs et réusinés) **INTERSTATE BATTERIES**

AUTRES :
- Moteur électrique - Pompe - Outillage
- Ventes de batteries INTERSTATE

151, Route 132, La Pocatière
418 856-6210 • 1 800 530-6210
altdem_roma@hotmail.com

Piège - Recouvrement
Moulures de tôle
Tôles à toitures à l'ancienne

FERBLANTERIE DE L'EST INC.
les
Bartéaux TM
REVÊTEMENT

Tél.: 418 492-1384
Télec.: 418 492-6432
Cell.: 418 860-6432
260, RUE VARIN, SAINT-PASCAL

Gaëtan Ouellet, prop.

LEMIEUX
LOCATION

LOCATION DE VÉHICULE, CAMION,
CUBE REMORQUE OUVERTE OU FERMÉE

418.856.2824

BIBLIOTHÈQUE

Saint-Pascal
VENTE DE LIVRES. Une vente de livres usagés se tiendra à la bibliothèque de Saint-Pascal, située au Centre socioculturel, 470 rue Notre-Dame, le samedi 18 avril 2026 de 9h30 à 14h30. Les livres sont de très bonne qualité et vendus à très bas prix. Bienvenue à tous !

BINGO COMMUNAUTAIRE

Rivière-Ouelle
 Reprise activités, après la pause hivernale régulière. Bingo de la Fabrique de Rivière-Ouelle, tous les samedis soir à 19h30. Lieu : Salle du Tricentenaire de Rivière-Ouelle, 111 rue de l'Église, Rivière-Ouelle GOL 2C0. Des prix d'une valeur de 2500\$, plus un lot cumulatif pouvant atteindre 1100\$, sont distribués au cours de chaque soirée de bingo. Bienvenue à tous les amateurs de bingo!!!

CERCLE DE FERMIFIÈRES

Saint-Pascal
CALENDRIER DES RENCONTRES. Après-midi tricot tous les lundis à 13h30. Réunion mensuelle le deuxième mardi du mois à 13h30. Lieu : 555, rue Hudon, entrée par le stationnement près du champ de balle. Pour devenir membre, vous êtes invitées à prendre contact avec Léonie Dionne (418-492-5176) ou Françoise Carrière (581-748-3642.) Vous pouvez également nous suivre sur notre page Facebook.

EXPOSITION ANNUELLE. Les billets de notre exposition annuelle sont déjà en vente pour 2\$ chacun, au Cercle de Saint-Pascal, 555, rue Hudon ou auprès de l'une de nos fermifières. Le tirage d'une courtepointe confectionnée par une de nos fermifières, aura lieu à cette occasion. Date : le jeudi 4 juin 2026.

CLUB DES 50 ANS ET PLUS

Saint-Alexandre
DINER CABANE À SUCRE. Le Club des 50 ans et plus de Saint-Alexandre-de-Kamouraska vous invite à son dîner cabane à sucre, suivi de bingo et danse. Il y aura un tirage de prix de présence et prix d'entrée. Date : le mardi le 14 avril 2026 à 12h. Lieu : le complexe municipal, 629 route 289, Saint-Alexandre. Coût : 15 \$. Réservation obligatoire auprès de : Diane Chouinard (418-495-3209) ou Béatrice Bélanger (418-495-1153 / 418-495-5364.) Bienvenue à tous.

Saint-Pascal
 Le Club des 50 ans et plus de Saint-Pascal de Kamouraska vous convie à son assemblée générale. Date : le jeudi 16 avril 2026 à 13h30. Lieu : le centre socio culturel de Saint-Pascal. L'assemblée générale est ouverte à tous les membres ayant payé leur cotisation. Les postes de président(te) et administrateur (trice) sont à pourvoir. Le formulaire officiel de mise en candidature est disponible auprès de Denise Landry (418-492-6622.) Pour présenter votre candidature, nous vous invitons à compléter le formulaire requis avant le 11 avril 2026.
 P.S. : l'assemblée sera précédée d'un dîner offert gratuitement aux membres du club de Saint-Pascal, à compter de 11h30 (les non-membres doivent payer \$15.) Bienvenue à tous. Réservation auprès de Denise Landry (418-492-6622.)

CLUB LIONS

Mont-Carmel
SOUPER SPAGHETTI-SALADE CÉSAR. Le Club Lions de Mont-Carmel vous invite à un souper spaghetti-salade César, le dimanche 12 avril 2026 dès 17 h. Lieu : le centre municipal de Saint-Philippe. Après le repas, il y aura un tirage

de la loterie Lions. Pour informations : Luce Garon (418-498-3130) ou des membres Lions !

Saint-Pascal
SOUPER CRABE. Les membres du Club Lions de Saint-Pascal relance son souper crabe en salle en formule. Le Club conserve également la formule à emporter et ses 3 points de service (La Pocatière, Saint-Pascal et Rivière-du-Loup). Date : le samedi 25 avril 2026. Lieu : le centre socioculturel de Saint-Pascal. Un deuxième choix de menu Porc O'RYE du Kamouraska est proposé sur place à Saint-Pascal. Pour informations supplémentaires : Lion Mélanie Beaulieu (418-868-9423) ou un membre de votre connaissance.

CLUB OPTIMISTE

Saint-Pascal
PIÈCE DE THÉÂTRE. Le Club optimiste de Saint-Pascal vous présente sa comédie théâtrale « Je me marie... Je me marie pas... ». Venez passer un moment des plus divertissants et tout en humour, entourés de personnages haut en couleur ! Le spectacle aura lieu à la salle municipale de Saint-Philippe-De-Néri, le vendredi 8 mai 2026 (20h00) et le samedi 9 mai 2026 (14h00 et 20h00). Prix : 25\$. Les billets sont disponibles (admission générale) auprès de Denise Landry (418 492-6622) ou d'un membre optimiste. Au profit de la jeunesse de notre communauté.

CLUB RAYON D'OR

Sainte-Hélène
DÎNER MENSUEL. Le Club Rayon d'Or 50 ans et plus de Sainte-Hélène vous invite à son dîner mensuel, suivi d'un bingo, qui se tiendra le jeudi 02 avril 2026 à midi. Lieu : le local situé au 529 B, rue de l'Église Nord. Pour réservation: Jocelyne (418-492-7171.)

LES ALCOOLIKES ANONYMES

Saint-Pascal
 Si vous voulez arrêter de boire et vous ne le pouvez pas, nous pouvons vous aider. Informations au 418-867-3030, 1-888-857-4784, www.aa.org.

LES DOYENS DE SAINTE-PERPÉTUE

BINGO. Les Doyens de Sainte-Perpétue vous invitent à un Bingo qui se tiendra le mercredi 08 avril 2026 à 19h30, à la salle de l'Âge d'Or de Sainte-Perpétue, 8, rue des Bouleaux Ouest à Sainte-Perpétue. Ouverture des portes à 18h30.

LES GROUPES FAMILIAUX AL-ANON

Que pouvez-vous faire lorsqu'un de vos proches boit trop ? Al-anon-alateen-quebec-est.ca, tél. : 1-844-725-2666.

NARCOTIQUES ANONYMES

-La Pocatière
Groupe Revivre. Réunion tous les jeudis de 19h30 à 21h00, au 203, 4e avenue Painchaud. Entrée principale, puis salle en haut à droite, -Rivière-du-Loup
Groupe Courage. Réunion tous les dimanches de 19h30 à 21h00, à l'Unité Domrémy, 4 rue de Gaspé. Entrée principale.

UNITÉ DOMRÉMY

Saint-Pascal
SOIRÉE DANSANTE. L'unité Domrémy de Saint-Pascal vous invite à une soirée dansante au son de la musique de Sylvie. C'est le bal de notre reine Valérie. Lieu : centre socioculturel de Saint-Pascal. Date : le samedi 11 avril 2026 à partir de 20h. Un goûter, préparé par Réjeanne et Gaston St-Pierre, sera servi au cours de la soirée. Bienvenue à tous. Pour informations : Gisèle Chamberland (418-492-3626.)

SUDOKU

JEU N° 965

8	2			6		1		9
			2	8	3	6	7	
	6	7		9		2		
	8	1		3		7	5	
	5	2	4	1				
			5		7			
	1	5	3				8	
	7	9		5			6	
		8	9					1

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU

1	2	5	6	7	8	9	4	3
3	6	4	5	1	8	9	7	2
7	8	9	2	4	3	6	5	1
4	8	1	7	2	5	6	3	9
6	9	3	8	4	1	5	2	7
2	5	7	9	6	3	8	4	1
8	7	4	2	1	6	3	9	5
5	8	3	6	4	9	7	1	2
9	4	1	8	3	5	2	6	7

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTALEMENT

1. Chambouler.
2. Machiné — Résumé.
3. Canton suisse — Flagelle court — Boisson chaude.
4. Contester — Prénom de Ferré.
5. Approximativement — Boxeur — Salve.
6. De même — Qui cherche à exercer son charme.
7. Sa capitale est Beyrouth — Éléments d'un toit.
8. Charte — Croit en Dieu, mais sans référence à une révélation.
9. Personne détenue illégalement — Impartiale.
10. Prénom féminin — Contrat.
11. Très fatigué — Petit furoncle.

VERTICALEMENT

1. Est emporté en un tournoiement rapide.
2. Ville de Mésopotamie — Stupide — De minuit à midi.
3. Liquide organique — Tergiverse.
4. Rad — Grand empire — Se parle à Athènes.
5. Station touristique française — Averse.
6. État de l'Asie occidentale — A navigué jusqu'au mont Ararat.
7. Réunion où l'on danse — Harceler une femme.
8. Coule en Russie — Machine agricole — Gallium.

9. Presse — Chanceler.

10. Ressemble au loir — Qui entraîne la mort.
11. Autre nom du moi — Poisson d'eau douce — Néant.
12. Gouverner — Léger et élané.

RÉPONSE DU LIEU

E	N	E	A	R	E	H	E	M	E	M	E	12
L	I	N	A	S	E	O	E	R	E	N	A	11
L	I	B	A	V	E	N	E	R	E	N	I	10
L	I	T	A	G	E	N	E	T	E	O	E	9
L	I	S	T	E	I	N	E	I	O	T	O	8
L	I	B	A	V	E	N	E	R	E	N	I	7
L	I	D	E	O	C	O	C	O	N	E	I	6
L	I	T	I	L	A	V	E	N	E	R	E	5
L	I	O	E	L	E	R	I	N	E	R	4	
L	I	O	R	G	E	L	I	C	I	E	3	
L	I	O	R	N	E	B	A	R	E	R	2	
L	I	O	R	N	E	B	A	R	E	R	1	
L	I	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

C'est PAYANT

d'être membre de



 @gensdaffairesdesaintpascal

**C'EST PLUS DE
10 000\$**

en argent Place Saint-Pascal
injecté chez les membres au
cours de la dernière année

**Vous aimeriez
devenir membre
GRATUITEMENT?**

Louis Turbide au
418 492-2706 poste 105
direction@leplacoteux.com

Savez-vous que?

Se procurer de l'argent de l'Association des gens d'affaires de Saint-Pascal encourage l'achat local. Il s'agit d'une belle idée cadeau autant pour les employeurs que pour la famille et les amis.

Plus de 60 marchands de Saint-Pascal acceptent l'argent de l'Association. Les marchands participants affichent le logo de l'Association dans leurs vitrines.

L'argent est en vente au bureau du Journal Le Placoteux au 409, rue Taché, Saint-Pascal.

Encouragez l'achat local en vous procurant de l'argent de l'Association des gens d'affaires de Saint-Pascal!